

MARS 2019 / N°152



FINISTÈRE PENN AR BED

Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

DOSSIER / P.14

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LE FINISTÈRE

BUDGET 2019 - LES SOLIDARITÉS AU CŒUR, P. 6-7

ENVIRONNEMENT - EN 2019, LE FINISTÈRE S'ENGAGE PLUS QUE JAMAIS, P. 8

PROJETS JEUNES - LE TALENT N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNÉES, P. 42-43

finistere.fr



DÉCOUVREZ VOTRE
E-PENN AR BED
MAGAZINE EN LIGNE

C'est lors du Front populaire, en 1936, que trois femmes accédèrent à un gouvernement : Irène Joliot-Curie, Suzanne Lacore et Cécile Brunschvicg devinrent alors sous-secrétaire d'État de Léon Blum. Une première, qui n'inaugure cependant pas une progression linéaire, loin s'en faut.

Le vent de mai 1968 accélérera quelque peu le mouvement : en 1974, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, le premier poste ministériel dédié à l'égalité femmes hommes est créé, Françoise Giroud est nommée secrétaire d'État à la condition féminine, et Simone Veil, ministre de la santé de ce même gouvernement, portera la dépénalisation de l'IVG, symbole de la lutte pour les droits des femmes.

De l'inscription en 1946 du principe de l'égalité absolue entre les hommes et les femmes dans la Constitution à la loi de 2014 sur l'égalité réelle, nous avançons ainsi à très petits pas sur le chemin de l'égalité, reconnue à présent comme une priorité par les citoyen.ne.s. C'est cette conscience générale qui permet de faire évoluer les lois et les habitudes, qui lutte contre les stéréotypes, qui dessine le visage de notre société. Un visage mixte, entier, riche de sa diversité.

Chacun.e peut agir pour y contribuer. Au Conseil départemental, nous nous engageons depuis des décennies sur ce chemin de progrès, en tant qu'employeurs, dans les politiques publiques, auprès des collégien.ne.s... Il faut le concours de tou.te.s, élu.e.s et citoyen.ne.s, pour réussir ce pari de l'égalité, un pari gagnant !



NATHALIE
SARRABEZOLLES
Présidente du Conseil départemental
du Finistère / Prezidantez Kuzul-
departamant Penn-ar-bed

Da-geñver Talbenn ar Bobl, e 1936, e oa bet teir flac'h o tent en ur gouarnamant a-benn ar fin : da neuze e oa deuet Irène Joliot-Curie, Suzanne Lacore ha Cécile Brunschvicg da vezañ is-sekretourezed Stad dindan Léon Blum. Ar wech kentañ e oa, met abaoe n'eo ket aet an traoù war-raok ingal, pell ac'hano.

Buanaet e oa bet al lusk un tamm bennak pa oa bet avel Mae 1968 o c'hwezhañ : e 1974, pa oa prezidant Valéry Giscard d'Estaing, e oa bet krouet ar post ministr kentañ evit ar gevatalded etre ar merc'hed hag ar baotred, gant Françoise Giroud a oa bet anvet da sekretourez Stad evit stuz ar merc'hed. Simone Veil, ministrez er memes gouarnamant, he deus digastizet an TDC, un arouez eus ar stourm evit gwirioù ar merc'hed.

Eus 1946, pa oa bet lakaet er Vonreizh pennaenn ar gevatalded c'hroñs etre ar baotred hag ar merc'hed, d'al lezenn eus 2014 diwar-benn ar gevatalded wirion, ez eomp war-raok a-gammedoùigoù war hent an ingalded a zo un dra hag a zlefe tremen e-mesk ar re gentañ evit ar geodedourien hag ar c'heode-douderezed. Gant an emskiant hollek-se eo e c'haller lakaat al lezennoù hag ar boazioù da emdreiñ, stourm ouzh an orogelloù, ha sevel tres hor c'hevredigezh. Un tres gant merc'hed ha paotred, un tres anterin, pinvidik abalamour d'e liesseured. Pep hini a c'hall sikour ober kement-se. Er C'huzul-departamant ez eomp gant an hent-se meur a zek vloaz zo evit mont war-raok, evel implijerien, er politikerezhioù publik, gant ar skolajidi... Ret eo d'an holl dilennidi ha d'an holl geodedourien kenstrivañ evit tizhout ar gevatalded, klaoustre e teuimp a-benn !



P.3 À 13

VOUS ET VOTRE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Finistérien.ne
P.3 / Actus P.4
Actions P.5
Acteurs P.8



P.11 & 12

PROJET EUROPÉEN P.11 LE GRAND PORTRAIT P.12



P.14 À 21

DOSSIER L'égalité femmes-hommes en Finistère P.14



P.22 À 27

TERRITOIRE D'EXCELLENCE Tout commence en Finistère P.22 Les pays P.24



P.28 & 29

BREZHONEG



P.30 À 41

DÉCOUVERTES À l'affiche P.30 Balade P.38 Kiosque P.39 Mémoire P.40



P.42 À 45

JEUNES

Bénévole au cercle celtique Sparfelled Plogoneg, Léna Diligeart s'épanouit au sein de l'atelier de confection de costumes, de perlage et de broderie de l'association.

Léna Diligeart

LA PASSION DU COSTUME BRETON

« En plus de la danse bretonne, j'adore les activités manuelles, comme la couture, la broderie. La culture bretonne me parle, surtout à travers les costumes. Clarisse, notre formatrice au cercle celtique, nous apprend à utiliser une machine à coudre, à découper les tissus, à prendre des mesures... » raconte Léna, 14 ans, élève en 4^e au collège Jean-Marie-Le-Bris à Douarnez, qui participe chaque mercredi à l'atelier ouvert par le cercle Sparfelled Plogoneg : au programme, couture donc, mais aussi perlage et broderie, deux arts indissociables du costume breton.

Danseuse et apprentie couturière, Léna savoure également les instants

passés en tant que bénévole au sein de l'association : « Je m'y suis fait des amis, on partage de super moments qui sont multipliés puisque je fais plusieurs activités. C'est génial ! » L'enthousiasme de Léna est partagé par de nombreux autres jeunes adhérents : un engouement qui aura permis à Sparfelled Plogonec, créée en 2017, de remporter l'année même de sa création le Trophée Coup de cœur qui récompense une action collective et innovante dans le domaine de l'intégration des jeunes au sein d'une association. Ce trophée, dont le Conseil départemental est partenaire, a été décerné par France Bénévolat à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat.

+ D'INFOS SUR
cerclesparfelled
plogoneg.jimdo.com
Tél. : 07 88 49 66 56

©FRANCK BÉTERMIN

ACTUS

DEVENEZ UN COVOITUREUR SOLIDAIRE !

OUESTGO, LA VOITURE PARTAGÉE

Vous voulez donner un coup de pouce à une personne en besoin de mobilité? Inscrivez-vous et déposez vos trajets sur la plateforme de covoiturage ouestgo.fr. Il vous suffit de renseigner vos horaires (de 8h à 18h, de nuit, très tôt le matin, en décalé...) et vos trajets réguliers. L'association éhop, partenaire du Conseil départemental, peut faire appel à vous, en tant que covoitureur solidaire, pour des aides ponctuelles. Anaëlle Prioul, chargée de mission éhop, vous

mettra en relation avec une personne en recherche de solution de déplacement (stage, formation, mission d'intérim, entretien d'embauche...) « Pour trouver un maximum de solutions, nous avons besoin de nouveaux covoitureurs solidaires en Finistère, tous les trajets, tous les horaires nous intéressent ! »

**GILLES EST
BEAUCOUP
PLUS MOBILE
DEPUIS QU'IL PARTAGE
L'AUTOMOBILE
D'ODILE**

ouestgo.fr
Covoiturages du quotidien

éhop
covoituragemous.fr
Acteur de covoiturage solidaire

+ D'INFOS SUR
ouestgo.fr sur l'onglet
« covoiturages
solidaires »

PARIS-BREST PAR PHILIPPE LIORET

FINISTÈRE, TERRE DE TOURNAGE



L'écrivain brestois Tanguy Viel verra au printemps prochain son livre *Paris-Brest* adapté en téléfilm sur la chaîne Arte par Philippe Lioret, réalisateur à succès à qui l'on doit *L'Équipier*, *Welcome*, *Le Fils de Jean*, *Je vais bien ne t'en fais pas* (film récompensé par deux Césars) ou *Tenue correcte* exigée.

Paris-Brest, c'est l'histoire d'un jeune homme qui revient sur les terres de son enfance, la Bretagne. Il transporte dans sa valise un manuscrit contenant toute l'histoire de sa famille. Il met en scène ses proches, révèle des secrets d'argent et noue une amitié complexe avec le fils Kermeur. Le casting ayant été bouclé en décembre dernier, le tournage du téléfilm (produit par Image et Compagnie) commencera ce mois-ci à Brest.

NUIT DES MUSÉES

Remettez de l'ordre dans les musées!

Samedi 18 mai - de 20h à minuit - le Musée départemental breton vous invite à vivre une balade nocturne bien rythmée ! L'équipe vous propose de vous retrouver autour des tableaux pour des saynètes et des visites flash de 15 minutes. Attention les tableaux seront vivants... et se seront tous mélangés au cours de cette mystérieuse soirée... Des œuvres auront disparu, d'autres auront changé de place, de nouvelles feront leur apparition au sein du musée, ainsi qu'au musée des Beaux-Arts. Sauriez-vous remettre de l'ordre dans les deux musées et découvrir

le magicien qui a tout changé en un clin d'œil ? De 7 à 77 ans, devenez détective et élucidez l'énigme pendant 60 minutes top chrono !

+ D'INFOS SUR
musée-breton.finistere.fr



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

RÉNOVEZ, ADAPTEZ,
ÉCONOMISEZ !

Le Conseil départemental attribue, sous conditions, des aides à l'amélioration de l'habitat. Ces aides peuvent se cumuler avec celles d'autres collectivités, avec le Crédit d'impôt transition énergétique (Cite) ou les primes « coup de pouce économies d'énergie ». Les travaux subventionnés doivent contribuer à l'amélioration énergétique des logements dans le cadre du programme « habiter mieux ». Ils peuvent aussi contribuer à l'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap et de dépendance. À cela s'ajoute une mise aux normes ou une réhabilitation de logements lorsqu'ils sont très dégradés et qualifiés d'indignes. Les aides à l'amélioration de l'habitat bénéficient aux propriétaires occupants, sous condition de ressources, et aux bailleurs, tenus d'appliquer un loyer modéré après travaux. Pour plus d'informations et pour être accompagné dans vos démarches, vous pouvez contacter les organismes suivants :

- **L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)** / 23, rue Jean-Jaurès 29000 Quimper ou 14, boulevard Gambetta 29200 Brest / Tél. : 02 98 46 37 38 / www.adil29.org
- **Service en ligne de l'ANAH** : www.monprojet.anah.gouv.fr
- **Service public de l'information énergétique** : www.faire.fr/ 0 808 800 700 (service gratuit + prix de l'appel)



© FRANCIS BERTIN

LE 31 MARS À QUIMPER

LE PRINTEMPS DE LA RÉCUP' !



Aux ateliers du jardin Pôle Max-Jacob à Quimper, la ressourcerie Treuzkemm organise, le 31 mars, un événement convivial pour sensibiliser à la réduction des déchets par la créativité. Au programme, différents ateliers autour du réemploi, mais aussi comment faire pour diminuer ses déchets au quotidien et contribuer à changer nos modes de vie par l'adoption de nouveaux comportements. Un troc de livres et de plantes donnera lieu à des animations en extérieur.



+ D'INFOS SUR
Treuzkemm
ressourcerie associative
Tél. : 06 82 33 85 84

PENN AR BED EN LIGNE

Un concours
sur Instagram!

À l'occasion de l'Année de l'environnement, le Conseil départemental du Finistère fait appel à votre créativité en lançant le concours photo #Environnement29 sur Instagram. Laissez libre cours à votre imagination en photographiant vos lieux préférés parmi les espaces naturels finistériens remarquables ou en illustrant vos actions concrètes en faveur de l'environnement dans toutes ses composantes... Postez vos photos avant le 20 mai 2019 sur votre compte Instagram en mentionnant le compte @finistere_officiel et en utilisant le hashtag #Environnement29. Votre cliché paraîtra dans le magazine *Penn-ar-Bed* de juin et de nombreux lots seront à gagner.



LES SOLIDARITÉS TOUJOURS AU

Le Conseil départemental a adopté le 1^{er} février dernier un budget de 945,97 M€. Un budget équilibré, sincère et solidaire.

51% du budget pour les solidarités

L'action sociale de proximité constitue le cœur des missions du Conseil départemental. 487,41 M€ seront consacrés à ces politiques, en direction des personnes âgées, des

« Une bonne maîtrise et une gestion saine des dépenses de fonctionnement. »

personnes en situation de handicap (élaboration du 5^e schéma « Vivre ensemble »), en faveur de l'insertion, ou de l'aide à l'enfance et à la famille. Par ailleurs, le Département poursuit ses investissements, afin de développer l'accessibilité, renforcer le logement social, l'hébergement des personnes âgées et handicapées, et le soutien aux communes et groupements de communes... 119 M€ sont inscrits pour financer les projets d'investisse-

ments. Une enveloppe qui permet de maintenir un haut niveau d'investissement pour répondre aux besoins de la population et des territoires et soutenir le tissu économique. Près de la moitié de ce budget d'investissement, soit 57 M€, est consacrée au financement des projets des communes et groupements de communes, établissements sociaux et médico-sociaux, associations, universités...

Le Département investit 124 M€ pour les collèges publics sur la période 2019-2026

Le soutien de la collectivité aux jeunes passe par la place importante des collèges dans le budget 2019. Ce schéma pluriannuel prévoit un investissement de 124 M€, dont l'opération majeure de construction d'un deuxième collège public dans le secteur de Landerneau pour 14,5 M€.

Le déploiement dans les collèges du défi « alimentation positive » et la mise en œuvre du nouveau schéma départemental de développement des enseignements artistiques et des pratiques amateurs font également partie des actions engagées en 2019.

Pas d'augmentation d'impôt

Cette année encore, le Conseil départemental a choisi de ne pas augmenter la fiscalité, afin de ne pas peser sur le pouvoir d'achat des ménages finistériens. Ceci est rendu possible grâce à une bonne maîtrise et une gestion saine de ses dépenses de fonctionnement qui restent stables par rapport au budget 2018. Pour 2019, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), qui est le seul impôt sur lequel les Départements disposent d'un pouvoir de vote des taux, est maintenu à 15,97 %.



CŒUR

Un nouveau collège à Saint-Renan

Parmi les grands chantiers d'investissement, la construction d'un nouveau collège en lieu et place du collège Kerzouar, dont les locaux sont aujourd'hui inadaptés et vétustes. L'une des opérations majeures du schéma pluriannuel des collèges pour la période 2019-2026. Il sera dimensionné pour accueillir 700 élèves (contre 500 actuellement). Dotés de quatre salles de science, de deux salles de technologie, d'une piste et de terrains de sport en extérieur, ses bâtiments répondront aux nouvelles normes d'accessibilité, avec de faibles consommations en énergie et en eau.



18 M€

de coût des travaux



Rentrée scolaire

2021

pour la livraison



119 M€

d'investissement,
dont 57 M€ pour les équipements
non départementaux



149 M€

(fonctionnement)
dédiés aux personnes
en situation de handicap



126 M€

(fonctionnement)
pour les personnes âgées



117 M€

(fonctionnement)
pour l'insertion



96 M€

(fonctionnement)
pour l'enfance et la famille



35 M€

(fonctionnement)
pour la mobilité et les routes

LE FINISTÈRE S'ENGAGE POUR LA PLANÈTE

Nathalie
Sarrabezolles,
Présidente
du Conseil départe-
mental du Finistère.

« J'ai souhaité placer l'année 2019 sur la thématique de l'environnement. Le Conseil départemental du Finistère est très investi sur ces questions : espaces naturels sensibles, randonnée, mobilité... Grâce au Parc naturel régional d'Armorique (PNRA), créé en 1969, au Parc naturel marin d'Iroise qui a vu le jour en 2007, et à notre linéaire côtier qui fait du Finistère le premier département maritime de France, nous disposons de lieux exceptionnels. Cela contribue à notre qualité de vie au quotidien et à notre attractivité. Je souhaite que nous puissions, en 2019, tous nous mobiliser plus encore pour faire évoluer nos gestes, renforcer nos actions et notre prise de conscience de ces enjeux environnementaux. »



Dans l'édition 2018 du Baromètre de l'opinion, l'engouement des Finistérien.ne.s pour leur cadre de vie se maintient cette fois encore au plus haut niveau : nous sommes 96 % à en être très satisfaits. Un score très élevé qui ne faiblit pas.

Il est vrai que le Finistère figure parmi les bons élèves. Le Conseil départemental œuvre à son niveau dans ce sens. Auteur d'un agenda 21, pour un développement durable et solidaire du Finistère dès 2003, propriétaire de plus de 4 500 ha d'espaces naturels sensibles (9 000 ha avec le Conservatoire du littoral et des espaces lacustres), il soutient de nombreuses actions d'éducation à l'environnement, portées par les associations, et il est engagé dans des solutions innovantes de mobilités, comme le covoiturage. Le Département a de nombreux atouts à valoriser.



Des actions sur le terrain

Et il agit concrètement : un nouveau schéma départemental des randonnées pour la période 2019-2014 a été

élaboré ; des travaux dans les collèges pour des bâtiments plus économes en énergie

Des partenaires pour sensibiliser à l'environnement

Depuis 1999, le Conseil départemental

« Renforcer nos actions et notre prise de conscience de ces enjeux environnementaux. »

ont été lancés ; le développement des produits locaux et bio dans la restauration collective est enclenché.. Dans le domaine des mobilités et des « déplacements doux », depuis 2015, 220 km ont été réalisés en maîtrise d'ouvrage départementale, dont 88 km en voie verte et 132 en véloroute (environ 300 km en maîtrise d'ouvrage locale)..

développe des partenariats avec une vingtaine d'associations du Finistère, spécialistes de l'éducation à l'environnement. Près de 4 800 animations d'éducation à l'environnement sont proposées chaque année par ces partenaires...

Une année de rendez-vous donnés aux Finistériens, associations et collectivités

Le Conseil départemental vous proposera des temps forts tout au long de l'année. Avec, au programme, des conférences, des projections de films, des défis lancés au sein de la collectivité, aux collèges et aux Finistérien.ne.s, des portraits d'éco-citoyen.ne.s...



2019, ANNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Vous voulez marquer votre engagement dans cette Année de l'environnement ?

Une signature, adaptée à tous vos moyens d'expression (site internet, réseaux sociaux, publications) est mise à votre disposition librement. www.finistere.fr rubrique « environnement ».



MOBILISONS-NOUS POUR L'ACCESSIBILITÉ !

Le 8 février 2019, le Premier ministre a signé avec la Région le pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne. Il affirme l'engagement de l'État à améliorer l'accessibilité de la pointe bretonne. Acteurs publics et privés restent mobilisés pour obtenir des avancées, tant à court terme par une amélioration de l'offre de transports et de la qualité de service, qu'à plus long terme pour une amélioration des infrastructures.

TÉMOIGNAGE

Éric Balufn

directeur du site Naval Group de Brest

« 2800 collaborateurs travaillent dans le domaine des services, dans le maintien en condition opérationnelle des bâtiments de la Marine



« L'accessibilité est naturellement un enjeu très important pour nous. »

nationale. Naval Group est pourvoyeur d'activités pour un grand nombre d'acteur.trice.s dans le Finistère, mais aussi en France. Nous avons donc un premier enjeu qui consiste à être capable de gérer les flux de personnels et de matériels qui se concentrent sur la base navale, afin de réaliser l'entretien des sous-marins. Nous avons aussi une forte activité à l'international. Il nous faut être capables de projeter sur nos bases-avant, dans les pays clients, un grand nombre de personnels. L'accessibilité est naturellement un enjeu très important pour nous. »



TÉMOIGNAGE

Gwendal Olivier

mareyeur et patron des Pêcheries Les Brisants à Loctudy

« Assurer la livraison de nos clients en 24h. »

« L'accessibilité des ports et des criées est une question majeure pour développer le mareyage. L'intérêt pour nous est d'être devant les criées pour pouvoir transformer le poisson et l'expédier le plus vite possible. Or, la logistique « transport » et « entrée des produits » dans un magasin de marée est de plus en plus difficile à mettre en place. Cela est dû à l'impact des heures de départ des camions. Départs qui ont lieu de plus en plus tôt, et qui vont avancer encore de 2 à 3 heures en 2019. Ce qui va poser un problème pour nos expéditions, et la livraison de nos clients en 24h. On se pose des questions pour l'avenir. »

TÉMOIGNAGE

Corinne Verhulst

responsable administrative de la Station biologique de Roscoff



« Les enjeux de l'accessibilité sont très importants pour la Station biologique de Roscoff. Nous sommes aujourd'hui à trois heures dix de Paris en train. C'est très important

ceux des équipes de recherche, on ne pourrait tout simplement pas remplir nos missions d'accueil de scientifiques à la station. Les déplacements

« On a besoin de mettre en place des déplacements transversaux en Bretagne. »

parce que les étudiants et les chercheurs viennent de toute l'Europe et du monde entier. Et si on n'avait pas de facilités pour organiser les déplacements

au sein du territoire breton restent toutefois compliqués. On a besoin de mettre en place des déplacements transversaux en Bretagne. »

DISPOSITIF D'AIDE AUX MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Le DAMIE est un service financé par le Conseil départemental, destiné à accompagner les MNA ou mineur.e.s non accompagné.e.s.



LE DAMIE EN ACTION



+ D'INFOS SUR LE DAMIE
ET LE FILM *LE SOLEIL
SE LÈVE À BREST*
DE JEAN BLAISE SUR
www.tebeo.bzh

© MATHIEU LE GALL

En 2018, sur le chemin de l'exil au terme d'un terrible parcours migratoire, 528 jeunes sont arrivés sans famille ni attache en Finistère venant principalement d'Afrique subsaharienne, mais aussi pour une part de pays en guerre.

« *Tous ces jeunes viennent ici pour se créer un avenir car chez eux, il n'y en a pas* », souligne Pierre Potin responsable du DAMIE de Brest, un dispositif d'aide aux mineur.e.s isolé.e.s étranger.ère.s géré par Don Bosco et financé par le Département.

« *Dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance, le Département doit organiser la prise en charge des mineur.e.s isolé.e.s* », précise Benoît Bothua, responsable de la mission d'évaluation. Une fois la situation évaluée, ces jeunes sont répartis dans tout le département, notamment dans des services dédiés. Le DAMIE de Brest est l'un de ceux-là. Constituée de sept travailleurs sociaux, d'un enseignant de FLE*, d'une conseillère

ESF**, d'une maîtresse de maison, d'une secrétaire et d'une psychologue, la structure accompagne 56 jeunes de 15 à 18 ans dont trois jeunes filles. Ils et elles sont hébergé.e.s en colocation éducative à deux ou trois dans des appartements au cœur de Brest.

« *Tout notre accompagnement tend vers l'obtention du titre de séjour à leur majorité, sans avoir jamais la certitude qu'ils et elles recevront ce sésame* », explique Pierre Potin.

« *Pour espérer l'obtenir, les jeunes*

« Ces jeunes ont une volonté incroyable et une grande humilité. Ils savent qu'ils n'ont pas le droit à l'erreur. Ils forcent le respect. »

doivent s'engager dans un parcours exigeant. En peu de temps, ils doivent apprendre le français, obtenir le diplôme d'études en langue française (DELFL) et avoir commencé une formation professionnalisante six mois avant la demande », renchérit Nicolas Ferry, éducateur.

Leurs journées, elles, sont plus que chargées entre les démarches administratives, les rendez-vous réguliers au commissariat ou à la préfecture pour justifier de leur âge, leur identité, les apprentissages de la vie quotidienne...

« *Ces jeunes ont une volonté incroyable et une grande humilité. Ils savent qu'ils n'ont pas le droit à l'erreur. Ils forcent le respect* », concluent les deux hommes.

*FLE : français langue étrangère

**ESF : économie sociale et familiale

Le soleil se lève à Brest

Le DAMIE est au cœur d'un film *Le soleil se lève à Brest* réalisé par Gilles Blaize, coproduit par Bleu Iroise, les chaînes locales TVR, Tébéo, Tébésud et soutenu par la Région Bretagne.
www.tvr.bzh/programmes/le-soleil-se-leve-brest

UN ENJEU MAJEUR POUR LE FINISTÈRE

Sur la période 2014-2020, les fonds européens ont représenté 45 millions d'euros d'aides par an en Finistère. Une ressource financière importante, qui bénéficie à de nombreux secteurs

Depuis longtemps, le Département du Finistère s'implique activement dans des projets européens. Les fonds européens ont en effet un impact financier très important sur des secteurs comme l'agriculture, la pêche, l'insertion ou encore l'innovation. Sur la période qui s'achève (2014-2020), ils ont représenté 45 millions d'euros d'aides par an en Finistère.

Selon les secteurs, un ou plusieurs de ces fonds peuvent être sollicités. Les projets ayant trait à l'insertion, comme par exemple le réseau Entreprendre au féminin Bretagne, se tournent généralement vers le FSE. Le Feder est, quant à lui, le fonds sollicité pour l'innovation et viendra soutenir le haut débit ou Ifremer. Pour l'agriculture ou la pêche, les aides européennes passent par le Feader et le Feamp.

Être la voix du Finistère

Le Département a un rôle à jouer dans l'attribution de ces aides. En effet, Aline Chever, chargée de mission Europe explique que « le Conseil départemental siège au comité de sélection et de suivi des projets. Nous connaissons les dossiers et on les pousse selon certaines priorités. Notre rôle, c'est d'être la voix du Finistère ».

JC Klotz, le fondateur de l'association Tomahawk



JC, le fondateur de l'association Tomahawk, a bénéficié d'aides européennes pour développer une plate-forme collaborative de booking (mise en relation de groupes de musique et de salles). Il reconnaît qu'il n'aurait jamais pu développer ce projet sans les fonds européens. Il souligne aussi que « c'est important de prendre conseil, pour bien orienter le projet si on veut le présenter à l'Europe ». En effet, si sa structure a résisté à l'attente du remboursement des frais avancés, ce n'est pas le cas de toutes les associations. « C'est très lourd administrativement pour une petite structure », précise-t-il. Les collectivités sont là pour les aider.

Définitions

Les fonds structurels européens et d'investissement (Fesi) sont de différentes natures. Ils regroupent : le Fonds européen de développement régional (Feder), qui comprend notamment les programmes de coopération territoriale avec d'autres pays européens (dits Interreg), le Fonds social européen (FSE), le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), qui est un des outils de la politique agricole commune (Pac) et enfin le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (Feamp).



CONTACT
Collectif Tomahawk
29130 Querrien



#associationtomahawk
tomahawk-music.eu

**Dominique Cottereau, animatrice-coordinatrice
du Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne**



**« TRANSFORMONS
NOTRE RAPPORT
AU MONDE »**



Quels sont les objectifs du Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne ?

Faciliter la mise en œuvre d'actions en accompagnement de chaque politique publique ; favoriser la formation, la coopération dans les territoires, les échanges entre tous les acteurs de l'éducation à l'environnement ; encourager l'émergence de projets dans toute la Bretagne ; transmettre de l'information et de la connaissance sur l'environnement, le développement durable et l'éducation. Pour, au final, faire en sorte que l'éducation à l'environnement se développe auprès de tous les publics, dans toutes les sphères sociales, à tous les âges de la vie, dans tous les territoires.

Dominique Cottereau est l'animatrice-coordinatrice du Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne qui compte plus de 110 structures. Entretien avec une pédagogue et experte dans la relation de l'humain avec les milieux naturels.

Il y a toujours une approche pédagogique dans vos actions, qu'elles soient ludiques, scientifiques ou conceptuelles...

En effet, la pédagogie est le moyen de mettre en action une éducation. Nous valorisons donc la multiplicité pédagogique : cognitive, scientifique, sensible, poétique, artistique, physique, ludique, philosophique. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre de la connaissance SUR l'environnement, mais aussi PAR et DANS l'environnement, car ce sont bien nos rapports au monde que nous devons transformer pour apprendre à l'habiter collectivement sans le rendre inhabitable pour les autres, d'ailleurs et demain.

Vous disposez d'un fort ancrage territorial en Bretagne. Quelle est la dynamique finistérienne ?

Nous travaillons en grande proximité avec le Conseil départemental du Finistère, dans un partenariat de longue date. Le département est couvert par un maillage d'actions provenant de nos nombreux adhérents qui ne laissent de côté aucun territoire local. Les projets pédagogiques s'adressent

« Nous reconstruisons du bien et du sens commun. »

aussi bien aux élèves des établissements scolaires qu'aux collectivités locales, habitants et citoyens, ou associations d'éducation populaire. Des réseaux locaux se créent. Nous avons réalisé conjointement un guide de l'éducation à l'environnement pour les collèges. Et dans cette année déclarée « Année de l'environnement », ces actions prennent tout leur sens et leur amplitude.



Pour une association, quels sont les avantages d'une adhésion à votre réseau ?

Être dans le réseau c'est participer à l'élan collectif, éviter les sentiments de solitude, d'épuisement ou de découragement quand on constate que les choses ne changent pas aussi vite qu'on le voudrait. Par ailleurs, les adhérents se glissent ainsi au cœur de la circulation de l'information, nous publions et diffusons lettres, cyberlettres, revues, site Internet sur les sujets d'actualité. Médiateur entre l'action de terrain et les politiques publiques, le REEB donne à voir, à entendre, à réfléchir pour faire progresser l'éducation à l'environnement. Nous reconstruisons ainsi du bien et du sens commun indispensables à un avenir durable, viable et équitable.



© MATHIEU LE GALL



L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LE FINISTÈRE

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des cinq projets emblématiques du Conseil départemental. En tant qu'employeur, le Département a choisi d'en faire un projet transversal à toutes ses politiques et de veiller à ce que les stéréotypes changent, tout en accompagnant les femmes victimes de violences. À travers le rapport sur l'égalité femmes/hommes en Finistère, réalisé en partenariat avec huit autres collectivités du territoire, il met en lumière des chiffres mais aussi des actions phares de ces mêmes collectivités.

« Un projet emblématique du Conseil départemental du Finistère. »

7 filles et garçons du foyers Ty ar Gwenan de Lesneven ont abordé en janvier dernier les questions du genre.

Ce dossier dresse un état des lieux sur l'égalité femmes/hommes aujourd'hui, en France et en Bretagne. Il revient sur les définitions des violences sexuelles et sexistes, qui sont encore méconnues. Des associations, comme Entreprenneur au féminin Bretagne, des

structures d'aide aux femmes comme le CDIFF, mais aussi des collectivités comme Quimperlé Communauté, agissent sur le terrain, pour aller vers un peu plus d'égalité réelle entre les femmes et les hommes, sur le terrain professionnel et personnel.



« Notre société évolue et des femmes aspirent à s'épanouir dans tous les domaines. »

DEUX QUESTIONS À

Elyane Pallier

conseillère départementale, déléguée au sport, à l'égalité femmes/hommes et à la vie associative.

Pourquoi l'égalité femmes/hommes est-il l'un des cinq projets emblématiques du Département ?

Nous devons regarder si les politiques que nous menons pour améliorer le quotidien de la population du Finistère s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes, aux filles qu'aux garçons. Et, s'il y a déséquilibre, voir ce qui doit être amélioré. C'est pourquoi, par exemple, nous développons des actions spécifiques pour le sport féminin. Une enquête réalisée récemment auprès de 1000 Finistérien.ne.s place la question de l'égalité femmes/hommes en Finistère en 5^e position sur 13 items proposés, ce qui nous conforte dans ce choix. Je ne peux pas parler de l'égalité femmes/hommes sans parler des violences faites aux femmes. Le Département accompagne ces femmes, via l'action quotidienne des travailleurs sociaux et le soutien à des structures comme le CDIFF* qui permet d'avoir des permanences dans tout le Finistère, pour accueillir les femmes, les renseigner, les aider.

Comment le Département s'investit-il dans cette question ?

Le Département est une collectivité avec 4 000 agents. Il est donc important de regarder comment la question de l'égalité femmes/hommes est prise en compte au niveau de notre fonction d'employeur (embauches, rémunérations, déroulement de carrière). Nous avons aussi réalisé un guide de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, qui inclut également la formation des agents. Depuis quelques années, les collectivités sont tenues de rédiger un rapport sur l'égalité femmes/hommes. Cette année, l'idée nous est venue de travailler avec huit autres collectivités finistériennes, pour rédiger un rapport commun et mettre en valeur les actions menées en faveur de l'égalité F-H dans le Finistère. Il en ressort beaucoup de points communs comme la persistance de stéréotypes bien ancrés dans la répartition des métiers des agents mais aussi dans l'attribution des fonctions des élu.e.s, pas de surprise, mais l'objectif est de faire prendre conscience que ce cloisonnement des compétences doit être remis en cause. Notre société évolue et des femmes aspirent à s'épanouir dans tous les domaines.

* Centres d'information sur les droits des femmes et des familles.

L'ÉTAT DES LIEUX

Grande cause nationale, projet emblématique du Conseil départemental, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes est au cœur des préoccupations des politiques publiques. Données nationales et locales à l'appui, Marion Clément, de la Direction départementale de la cohésion sociale au sein des services de l'État, nous dresse un état des lieux en quelques chiffres.

TROIS QUESTIONS À

Marion Clément

direction départementale
de la cohésion sociale

En quoi consiste votre travail ?

Ma mission consiste à promouvoir l'approche intégrée de l'égalité femmes/hommes, c'est-à-dire l'incorporation de la perspective de l'égalité femmes/hommes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Ainsi ma mission est très transversale. Je travaille sur trois axes principaux : la lutte contre les violences faites aux femmes, la promotion de l'égalité professionnelle et la diffusion de la culture de l'égalité. Nous travaillons en partenariat avec les collectivités, les associations, les différents services de l'État.

Actuellement je travaille à la déclinaison d'un plan d'actions pour améliorer la prise en charge des femmes victimes de violences, mais aussi sur la problématique

de la prostitution, ou encore sur la question de la mixité femmes/hommes dans le secteur de l'insertion par l'activité économique.

Les données nationales sur l'égalité entre les femmes et les hommes sont en train d'être déclinées au niveau régional. Constatez-vous des particularités bretonnes ?

En Bretagne, on reste proche de la moyenne nationale. Mais on constate quelques nuances, comme dans la création d'entreprise par les femmes, qui est un peu plus forte et peut s'expliquer par la présence de réseaux.

Le tissu associatif breton important se retrouve dans les thématiques des droits des femmes et de leur accompagnement. Il y a une

dynamique associative autour de l'égalité femmes/hommes. Par exemple, les programmes d'action de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars ou de la Journée contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, sont très riches, avec beaucoup d'initiatives de collectivités et d'associations.

Vous intervenez lors de formations sur l'égalité femmes/hommes. Qu'est ce qui ressort de ces échanges ?

Quand je fais des formations sur les violences, ce qui ressort principalement c'est le fait que les définitions ne sont pas connues. Par exemple, toucher les fesses d'un.e collègue, beaucoup ne savent pas qu'il s'agit d'une agression sexuelle. J'explique aussi qu'il existe un continuum de la violence sexiste. La violence sexiste commence par des blagues, des attitudes qui paraissent anodines, mais cette violence, souvent banalisée, constitue un terreau fertile pour d'autres violences beaucoup plus graves.

Quand j'interviens sur le sujet de l'égalité, je commence toujours par des données. Une impression d'égalité demeure, mais en objectivant les choses, on se rend compte de la persistance des inégalités dans notre société. L'égalité réelle reste à conquérir, même si l'égalité formelle, dans les textes, est une réalité. Aller sur le terrain des chiffres est donc intéressant pour savoir si l'approche est égalitaire.

QUELQUES CHIFFRES ÉLOQUENTS



72%

des tâches domestiques
sont réalisées par les femmes



30,1%

des femmes actives
sont à temps partiel contre
8,2% des hommes



24%

c'est l'écart de salaire moyen
entre les hommes et les
femmes



54%

de femmes touchent
le RSA
(58,6% d'hommes touchant
la prime d'activité)



1

femme décède tous les 3 jours,
victime de son conjoint



1/5

femme a déjà été victime
de violences sexuelles et/ou
de harcèlement au travail



14,5%

de femmes ont été victimes
de violences sexuelles
au cours de leur vie



94%

des victimes de viols
sont des femmes



80%

des femmes s'estiment réguliè-
rement confrontées à des atti-
tudes ou des décisions sexistes
dans leur milieu professionnel.



1/3

des actifs agricoles
sont des femmes
en Bretagne



29%

des créations d'entreprises
sont réalisées
par les femmes



20%

des cadres dirigeants
sont des femmes



TOUS LES CHIFFRES SUR

www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-chiffres-cles-edition-2018/

ET DANS LES TERRITOIRES ?



« Le foyer Ty Ar Gwenan de Lesneven souhaitait aborder les questions de genres, c'était intéressant d'inviter les jeunes à s'exprimer sur cette thématique. Cette animation fait d'autant plus sens que la question de l'égalité femmes/hommes est une thématique du CISPD* » explique Laurianne Voisin l'animatrice du PIJ.

En janvier, sept garçons et filles du foyer et leurs éducateurs étaient invités à en débattre lors d'un atelier co-animé par le PIJ.

Pour faciliter les échanges, l'animatrice avait apporté un support ludique constitué de deux grandes silhouettes magnétiques, l'une de femme et l'autre d'homme, auxquelles les participants devaient associer des adjectifs. Résultat : des représentations qui ont la vie dure ! Les garçons sont forts, dynamiques... Les filles sont organisées, délicates... Mais après discussion, les jeunes ont reconnu que tous les adjectifs pouvaient s'appliquer aux

LESNEVEN : DES ATELIERS POUR PARLER D'ÉGALITÉ

Le Point Information Jeunesse (PIJ) Lesneven Côte des Légendes organise des actions auprès des jeunes, en fonction des demandes des partenaires.

deux, femme et homme.

« Ces rencontres sont intéressantes car elles permettent aux jeunes de pouvoir échanger et confronter leur avis sur des thématiques sociétales »,

se réjouit l'animatrice. Les échanges se poursuivront lors d'une soirée autour d'un court-métrage cette fois-ci.

*CISPD : Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance



+ D'INFOS SUR
www.ij-bretagne.com/blogs/lesneven/



© MATHÉLIE GAILL



© FRANCK BÉTERMIN

QUIMPERLÉ : « NOS MÉTIERS N'ONT PAS DE SEXE »

À Quimperlé Communauté et à la Ville de Quimperlé, les élu.e.s ont choisi de lutter contre une fatalité : celle des métiers trop genrés. Pour introduire plus de mixité, ils ont lancé une campagne de communication autour du slogan : « Nos métiers n'ont pas de sexe ». « Elle s'inscrit dans la durée à chaque recrutement, précise Sébastien Miossec, président de Quimperlé Communauté. En 2018, on a eu envie de donner encore plus de visibilité à la dé-

marche. Pour les renforts saisonniers de collecte des déchets, on a donc tenté de recruter autant de femmes que d'hommes et on y est presque arrivé ! Ça a eu un retour aussi efficace qu'une campagne de pub ! Car voir des jeunes femmes derrière des camions était visible par tous. Avoir de la mixité au sein des services est un vrai plus, poursuit-il. Cela a un impact positif sur l'ambiance de travail et les relations humaines qui en découlent. »

BREST : DES ARRÊTS À LA DEMANDE SUR LE RÉSEAU BIBUS



© MATHIEU LE GAL

Sabrina Dijoux conduit les bus de Keolus depuis un an et demi.

Depuis décembre 2017, chaque soir à partir de 22h, les utilisateur.trice.s des lignes 1 et 3 du réseau Bibus à Brest peuvent demander aux conducteur.trice.s, à la montée dans le bus, d'être déposé.e.s entre deux stations au plus près de leur domicile. Cette action a été mise en place dans le cadre du CISPD de Brest Métropole pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes.

Sabrina Dijoux est conductrice de bus pour Keolis Brest depuis un an et demi. Elle circule régulièrement le soir par choix. Elle explique : « Les lignes choisies pour ces arrêts à la demande sont celles qui finissent le plus tard, c'est-à-dire 1h10. Jusqu'à présent, ce sont essentiellement des femmes qui sont demandeuses. Souvent elles rentrent du travail. » Une initiative qui rassure !

CISPD : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

LE FAOU : ENTREPRENDRE AU FÉMININ, LE RÉSEAU QUI AIDE LES ENTREPRENEUSES



+ D'INFOS SUR
www.entreprendre-au-feminin.net.

Cela fait 10 ans déjà qu'Entreprendre au féminin Bretagne (EAFB) existe. L'association, soutenue par le Conseil départemental, est née dans le Finistère. À l'origine de ce réseau breton qui accompagne les femmes vers l'entrepreneuriat, un constat : les femmes entreprennent moins que les hommes. Elles sont à l'origine de 29 % des créations d'entreprises, « alors qu'elles veulent autant créer que les hommes », précise Annie Leroy, chargée de mission EAFB Réseau 29. L'impact de l'association est non négligeable sur ce point-là. Quand 20 % des femmes passent à l'acte au niveau national, « une sur deux crée son entreprise, parmi celles qui ont suivi notre formation à l'émergence de projet ». Autre point important, les 1440 femmes qui ont suivi la formation en 10 ans étaient toutes inactives ou demandeuses d'emploi. « On arrive à remobiliser plus de 90 % d'entre elles vers un projet de création d'entreprise ou d'emploi », souligne Annie Leroy. L'association se déploie autour de trois grands axes : l'entretien qui peut déboucher sur une formation à l'émergence de projet, l'animation d'un réseau de femmes entrepreneuses ou en création, et la promotion de l'entrepreneuriat des femmes. Son action est soutenue par le Fonds social européen.



© FRANCIS BÉLÉMIN

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

14,5 % de femmes ont été victimes de violences sexuelles au cours de leur vie et une femme décède tous les trois jours, victime de son conjoint. Des chiffres à mettre en perspective avec un point sur les définitions de ces violences et le portrait d'une intervenante sociale en gendarmerie qui accompagne des victimes.



PRÉVENIR AVANT TOUT

DÉFINITIONS DES TYPES DE VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Harcèlement

Le harcèlement est la répétition de propos et de comportements ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime. La loi punit le harcèlement dans toutes les situations.

Outrage sexuel ou sexiste

L'outrage sexiste consiste à imposer à une personne un propos ou un comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui lui porte préjudice. L'acte doit porter atteinte à la dignité de la victime, en raison de son caractère dégradant ou humiliant, ou l'exposer à une situation intimidante hostile ou offensante. Par exemple, faire des commentaires à connotation sexuelle sur une femme qui passe dans la rue, la poursuivre, ou lui faire des propositions sexuelles.



Agression sexuelle d'une personne majeure

L'agression sexuelle est une atteinte sexuelle commise sans le consentement clair et explicite de la victime. Tout acte sexuel (attouchements, caresses, pénétration...) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise est interdit par la loi et sanctionnée pénalement.

TÉMOIGNAGE

Caroline Gouriten

intervenante sociale en gendarmerie

Caroline Gouriten, assistante de service social au Conseil départemental est intervenante sociale en gendarmerie. « *La gendarmerie a pour mission la protection et la sécurité, moi j'ai pour objectif d'aider les gens* », résume-t-elle en préambule. Plus précisément, elle peut accompagner toute personne en situation de détresse sociale (violence conjugale, souffrance

et/ou vulnérabilité). « *J'ai un rôle d'écoute, de conseil, d'orientation, et d'interface entre les instances policières, judiciaires, sociales ou éducatives* ». Soumise au secret professionnel, elle peut contacter et recevoir les personnes, où elles le souhaitent, suite à une intervention des gendarmes, un appel de travailleurs sociaux, d'associations ou d'un employeur. Si les situations rencontrées sont très variées, quelques données ressortent. « *Les victimes sont des femmes dans les trois quarts des cas. Et les problématiques sont liées, pour plus de la moitié, à des violences familiales, intrafamiliales ou conjugales.* »

CIDFF

LIEU D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Quand Cynthia a poussé la porte du CIDFF*, il y a quelques années, elle était timide et vivait un divorce compliqué. Aujourd'hui elle rayonne : « Le CIDFF m'a permis de me remettre dans la vie active, de trouver une formation et un emploi. Il m'a surtout réconciliée avec moi-même et permis d'être plus sûre de moi. » « Le CIDFF a pour mission de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle, personnelle et de promouvoir l'égalité femmes/hommes notamment auprès des jeunes », explique Jean-François Pelhate, secrétaire de l'association, seul homme dans une équipe de femmes.

Service de proximité, avec trois antennes et des permanences dans tout le département, le CIDFF est constitué de juristes, conseillers emploi-formation, psychologues qui répondent aux demandes d'accès aux droits, aux questions sur la santé, la parentalité, l'éducation... Depuis 2018, une animatrice d'accueil de jour destiné aux femmes victimes de violence complète l'équipe. Et pour les plus vulnérables d'entre elles, le CIDFF gère aussi le dispositif « Téléphone Grave Danger ».

*CIDFF : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles

Numéros utiles contre les violences faites aux femmes

Humiliations, insultes, menaces, pressions psychologiques, coups, agressions sexuelles, viols, toutes ces violences sont toutes punies par la loi. Il est important de les dénoncer, d'entreprendre des démarches auprès d'un médecin, de la police ou la gendarmerie, d'associations spécialisées, de travailleurs sociaux. Voici ici quelques adresses, sites et numéros utiles.

- **Ligne d'alerte nationale sur les violences faites aux femmes: 3919** (Appel anonyme et gratuit ; renvoie vers des associations locales)
- **Hébergement d'urgences: 115** (7j/7 24h/24)
- **Police - Gendarmerie: 17 ou 112**
- **08 Victimes: 08842846 37**
- **CIDFF 29: 0298449747**
- **Accueil, écoute des femmes victimes de violences.** De nombreux lieux de permanences en Finistère sur : <http://finistere.cidff.info>
- **Conseil départemental (standard): 0298762020**
- **Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) et Centre départemental d'action sociale (CDAS) les plus proches sur www.finistere.fr.**


+ D'INFOS SUR
www.stop-violences-femmes.gouv.fr



©MATHIEULEGALL

« Êtes-vous victime de violences conjugales? »

Chaque professionnel.le de santé, du social, de l'insertion ou de l'emploi peut aujourd'hui poser la question à une personne qu'il/elle reçoit en entretien.

Avez-vous subi ou subissez-vous de la violence ? L'idée est de donner la possibilité de libérer la parole, de faciliter l'échange dans le cas où ce serait avéré. Un questionnaire peut ensuite être proposé à la victime.


+ D'INFOS SUR
finistere.cidff.info

TOUT COMMENCE EN FINISTÈRE

La coopérative d'activité et d'emploi (CAE) Chrysalide existe depuis 2002. Implantée en Finistère, elle est un « ambassadeur naturel » de la marque Tout commence en Finistère.

CHRYSALIDE, UN AMBASSADEUR NATUREL

+ D'INFOS SUR
www.cae29.coop
www.pbusinessplus.com

©FRANCK BÉTERMIN

Depuis plus de 15 ans, les entrepreneurs de la coopérative Chrysalide proposent leurs services dans le Finistère. Leur particularité : ils sont tous salariés et, pour une quarantaine d'entre eux, associés de la coopérative d'activité et d'emploi (CAE). Un statut à part qui leur permet de tester leur activité au démarrage, puis de travailler en indépendant tout en gardant le statut de salarié, avec les protections sociales associées. Actuellement la coopérative rassemble 180 entrepreneurs et quelque 250 personnes par an signent un contrat Cape (Contrat d'appui au projet d'entreprise) au sein de la coopérative, pour tester leur activité pendant 6 à 18 mois.

Être en adéquation avec ses valeurs

C'est le cas de Laetitia Faudot. La cinquantaine, salariée pendant près de 25 ans dans des postes de développement et de direction commerciale, elle a décidé de se lancer à son compte. Elle est encore au démarrage de son activité sous le nom de PB+ pour Performance Business plus. « Aujourd'hui, je veux accompagner avec sérénité des entreprises dans un développement commercial aux valeurs éthiques, pour un avenir durable, explique-t-elle. J'ai rejoint cette coopérative pour être en adéquation avec mes valeurs de partage et bénéficier d'un hébergement fiscal et comptable pour démarrer. Je cherche aussi au sein de Chrysalide d'autres professionnels avec des expertises complémentaires, comme le bien-être ou la communication. »

Vincent Gaonac'h,
gérant de Chrysalide.

Des ambassadeurs naturels

Installée près de Brest, après un parcours à l'international, Laetitia s'est retrouvée dans le message véhiculé par la marque territoriale Tout commence en Finistère. Un message que porte aussi la coopérative finistérienne. « Nous sommes des ambassadeurs naturels de cette marque, explique Vincent Gaonac'h, gérant de la coopérative. Nous sommes nés dans le Finistère et sommes très attachés à ce territoire. De même que les entrepreneurs, qui ont choisi de vivre et d'implanter leur activité ici. »

Nom de code : #Extra-Ambassadeurs29, la marque dans tous ses espaces ! Inauguration en janvier dernier de la première crêperie ambassade à Charleston, aux USA, avec Céline et Patrice Rombaut, propriétaires de Breizh Pan Crêpes pour le développement de Tout commence en Finistère, avec celles et ceux qui font vivre le département au-delà de ses frontières.





TÉMOIGNAGE

Céline Larcher

opticienne à domicile

« Quand j'ai commencé en 2014, on était dix », se rappelle Céline Larcher. En effet, quand elle se lance comme opticienne à domicile, à son compte, la profession vient tout juste d'autoriser ce nouveau mode d'exercer. « Je préfère ce contact avec la clientèle. Je reçois dans mon bureau à Briec, à domicile, dans des maisons de retraite ou des IME* qui accueillent des enfants handicapés. Je travaille avec des personnes âgées ou à mobilité réduite, mais aussi avec des enfants ou des gens qui n'ont pas envie ou pas le temps d'aller dans un magasin en ville. »

Céline Larcher travaille ainsi principalement dans des zones rurales, loin des villes. Elle tient à pratiquer des services accessibles, avec tous les prix de montures, mais sans rogner sur la qualité. « J'essaie de n'avoir que des marques de savoir-faire français ou d'origine France », précise-t-elle. Pour élargir ses services, qui vont de la réparation à la réalisation de lunettes, elle propose également depuis peu des prestations de visagiste, « pour aider à choisir une forme et un coloris qui mettent en valeur le visage ».

* Instituts médico-éducatifs

« Quand j'ai commencé en 2014, on était dix. »



Originaire du Lot-et-Garonne, Marianne Moutinard affiche un solide parcours. Responsable qualité dans diverses entreprises agroalimentaires (traiteur, biscuiterie, café) et dans la restauration hospitalière pendant 20 ans, elle a décidé de se lancer à son compte.

« Faisons avec les compétences locales, nous sommes créatifs ici. »

« J'ai eu envie de m'orienter vers le développement durable et les démarches qualité RSE* dans l'alimentaire. J'avais déjà eu une expérience au sein de Café Coïc en réalisant des bilans carbone, des écocertifications bio et équitables. J'ai ensuite fait une formation à l'Afnor, dans le développement durable. » Depuis un an, l'activité est lancée, au sein de la coopérative Chrysalide. Marianne propose de l'audit, du conseil et de la formation dans des démarches qualité, RSE et la sécurité alimentaire, en visant notamment les porteurs de projet des métiers de bouche. Et quand on lui parle

de son attachement au territoire, elle répond sans détour : « On peut trouver des conseils et des accompagnements ici, pas besoin d'aller à Paris ! Faisons avec les compétences locales, nous sommes créatifs ici. »

* Responsabilité sociétale des entreprises

TÉMOIGNAGE

Marianne Moutinard

consultante en RSE



PAYS DE BREST

PLOUGASTEL-DAOULAS

Pour faciliter les déplacements, des habitant.e.s de Plougastel-Daoulas ont mis en place un original dispositif d'auto-stop organisé et sécurisé.

LES « CABANES À POUCES »

Depuis 2017, une trentaine de petits abris bus installés le long des routes de Plougastel sont devenus des cabanes à pouces.

« C'est est un dispositif d'auto-stop solidaire, gratuit, organisé et sécurisé mis en place par un groupe d'habitant.e.s de la presqu'île pour aider ceux et celles qui ont n'ont pas de moyens de locomotion », explique Corinne Salaün, directrice

du centre social l'Astérie, structure qui les accompagne.

Avec ses 4 600 ha, ses 163 hameaux et un réseau de bus métropolitain qui s'arrête au bourg, l'initiative est plus que bienvenue.

« Le principe est simple, expliquent Françoise, Maryannick, Christian et Rosine, chevilles ouvrières du projet. Les conducteur.trices ou autostoppeur.ses s'inscrivent au



CONTACT
Inscription :
www.bibus.fr/se-deplacer/cabaneapouce
ou au Centre social
l'Astérie 02 98 37 57 35

centre social ou sur le site de Bibus et reçoivent une carte de membre et un kit qui permet à chacun.e de se reconnaître. »

Déjà plus de 120 personnes se sont inscrites, pour l'instant en majorité des conducteur.trices. « Notre objectif est de monter en puissance car plus il y aura de monde à s'inscrire, plus le service sera efficace. »

Ainsi dans les mois à venir, les bénévoles vont pouvoir s'appuyer sur le travail de Maya Hémon embauchée en service civique pour faire connaître le dispositif.

© MATHIEU LE GALL

CENTRE SPORTIF DU PETIT KERZU

CURE DE JOUVENCE !

Fréquenté par les scolaires de Kerichen et de la Croix-Rouge, mais aussi par de nombreuses associations sportives dont le Stade Brestois athlétisme, le centre du petit Kerzu compte parmi les équipements sportifs brestois les plus fréquentés. En 2018, la Ville de Brest a engagé 2,3 millions d'euros de travaux de réhabilitation pour qu'il retrouve une seconde jeunesse.

Les sportifs disposent désormais d'une piste d'athlétisme et des aires de saut et lancer totalement renouvelées, d'un terrain de rugby en synthétique, le tout complété par de l'éclairage pour les compétitions en nocturne. La halle des sports s'est aussi améliorée avec la réfection du sol, la mise en place de rampes à Leds et la rénovation des locaux associatifs et d'accueil des agents.



© MATHIEU LE GALL

ASSOCIATION DANSE À TOUS LES ÉTAGES

DU NOIR À LA COULEUR

La danse pour se (re)construire, c'est ce que propose l'association Danse à tous les étages à des femmes dans le cadre du projet « Créatives ».

L Le 21 décembre au centre social Carré d'As à Morlaix, Marine, Marie-Pierre et Isabelle ont montré d'elles ce qu'elles ne soupçonnaient pas. Devant un public, elles ont dansé en ne faisant plus qu'une au cours d'une prestation chorégraphique qui les mettait en valeur. Toutes trois participaient au projet « Créatives » de l'association Danse à tous les étages qui propose à des femmes éloignées de l'emploi d'utiliser l'art comme support innovant pour se (re)construire et s'engager comme actrice dans la cité. Comment sont-elles arrivées là? Elles ont été adressées par les partenaires sociaux* mais surtout « par curiosité, en lisant le mot créativité sur une affiche, même si nous pensions que ce n'était pas pour nous », disent-elles de concert. Il

est vrai que jusque-là, la vie ne les a pas épargnées et le regard qu'elles portent sur elles-mêmes est complexe. Pendant trois mois, à raison d'une fois par semaine et lors d'une semaine de résidence, elles ont appris à s'approcher grâce à deux chorégraphes, Sophie Bocquet et Oriane Germser. Aujourd'hui, toutes disent qu'il y a un avant et un après. « J'ai appris à me réconcilier avec mon corps », souligne Marine; « Moi à accepter mon fauteuil et mon handicap », poursuit Marie-Pierre. Isabelle, elle, « a l'impression d'être passé du noir à la couleur ».

*Les partenaires sociaux sont le centre social Carré d'As, le Conseil départemental (CDAS de Morlaix, Landivisiau et Saint-Pol de Léon), Pôle-Emploi, le CHPM, le FJT Morlaix, le CIDFF, l'ART 29 et Les Chiffonniers de la joie.



Isabelle Laribe, Julie Dufrenne (médiatrice Danse à tous les étages), Marie-Pierre Reungoat (au premier plan) et Marine Bremond.



+ D'INFOS
www.ville.morlaix.fr

EPHAD DE LA BOISSIÈRE

RÉHABILITATION ET AGRANDISSEMENT



© MATHIEU LE GALL



846 000 €

de participation du Département

Une structure qui accueille désormais 94 résident.e.s.

Propriété du Logis Breton, l'EPHAD de la Boissière à Morlaix géré par le CCAS nécessitait des travaux d'envergure pour être mis aux normes de sécurité et d'accessibilité et répondre aux besoins identifiés par le Schéma départemental « Bien vieillir » pour les personnes âgées. Après trois ans de travaux, il offre depuis novembre un cadre accueillant et sûr à 94 résident.es. Il dispose désormais d'un nouveau bâtiment destiné à l'accueil et l'accompagnement des personnes atteintes d'Alzheimer ou maladies apparentées avec un jardin thérapeutique. Les ailes nord et sud ont aussi fait l'objet d'une réhabilitation avec rénovation des chambres, des bureaux et des salles de soin. Quant à la performance énergétique, elle a été améliorée par la pose d'une isolation extérieure et de panneaux solaires permettant de produire une partie de l'eau chaude.



Partir des besoins, des souhaits, des projets des 15-30 ans dans le pays du Centre ouest Bretagne (Cob), tel est l'objectif du réseau Nerzh. Décryptage.

NERZH : UN RÉSEAU À INVESTIR

« Nous avons souhaité changer les pratiques d'actions descendantes vers les jeunes, pour plutôt partir d'eux, de ce qu'ils pensent. Pour paraphraser la chercheuse Valérie Jousseau, je pense aussi que le monde rural a un avenir, si les jeunes sont impliqués », explique Daniel Caillerec, délégué général du conseil de développement du pays Cob. Le projet Nerzh est né de ce constat. Émilie Daab a été recrutée il y a un an pour le mettre en œuvre. La population des 15-30 ans, public prioritaire du projet, est évaluée à 10 000 personnes, en Cob. « Globalement, nous avons deux types de population, les moins de 18 ans, qui se projettent majoritairement hors du territoire, car il y a peu de possibilités d'y faire des études supérieures. Et les 25-30 ans, qui sont déjà ancrés dans le territoire. » Un site Internet et des réseaux sociaux ont été créés, avec pour fil rouge l'ancrage dans le terri-

toire justement. L'objectif du projet est de mobiliser des jeunes pour qu'ils s'emparent du réseau et partagent événements, offres d'emploi, missions bénévoles, etc.

Une enquête pour mieux connaître les 15-30 ans

La première phase du projet repose sur une enquête destinée à mieux connaître cette population. Le site est alimenté par une quarantaine de reportages sur des jeunes et la vision qu'ils ont de leur territoire. Une première restitution de l'enquête, sur la base des 500 premiers questionnaires, a eu lieu le 15 décembre. Quelques éléments ressortent, avec 60 % de filles parmi les répondant.e.s. « La santé est un des points noirs, commente Émilie, avec peu d'accès aux professionnels et 25 % de répondant.e.s qui évoquent des idées noires.

Daniel Caillerec
et Émilie Daab.



Des chiffres contrebalancés par 90 % des jeunes ayant répondu, qui se disent heureux. L'attachement au territoire est une donnée importante, avec 75 %

« Le monde rural a un avenir, si les jeunes sont impliqués. »

des répondant.e.s qui souhaitent rester dans le Cob, même avec un salaire modeste. 90 % de ceux et celles qui travaillent disent avoir un job qui leur plaît. Dernier point à souligner : 50 % des répondant.e.s vivent avec 1000 € par mois, ce qui représente un frein pour se projeter, notamment dans un achat immobilier. »



SERVICES PUBLICS

UNE MAISON POUR LE CAP SIZUN

La Maison des services au public (MSAP) du Cap Sizun a été inaugurée le 29 novembre dernier. Elle a pris place dans le même bâtiment que le Centre départemental d'action sociale (CDAS) Audierne-Douarnenez, 17, rue Lamartine, à Audierne. « Les différents services à la population étaient dispatchés sur plusieurs sites, indique Emmanuelle Pothain, responsable de la nouvelle MSAP. L'idée a donc été de les regrouper dans un seul bâtiment, pour que ce soit à la fois plus simple pour les usagers d'aller d'un service à l'autre, et pour les professionnels, d'échanger. » Le projet a été porté par la communauté de communes, le Département et le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) faisant partie du comité de pilotage. Aujourd'hui, 25 services sont rassemblés dans cette MSAP, parmi lesquels le CDAS, Pôle Emploi, la Mission locale ou encore le Relais assistantes maternelles (Ram).



© FRANCK BERTIN

NUMÉRIQUE



Avec la création de CCA, qui regroupe les neuf communes de la communauté d'agglomération de Concarneau, un nouveau service a vu le jour. La population de plus de 50 000 habitants vivant dans ce périmètre a désormais

ils se déroulaient au sein des médiathèques. »

Le programme d'animations, particulièrement dense, s'adresse à tous à partir de 6 ans. Tout est gratuit, sur inscription. Cela va de l'utilisation

L'E-BUS : DES ATELIERS MULTIMÉDIA À DOMICILE

accès à des services multimédias et des ateliers près de chez elle. « L'e-bus permet réellement d'être au plus près des éloigné.e.s du numérique, explique Olivier Audet, animateur multimédia. Ce bus itinérant crée du lien entre les médiathèques du réseau mutualisé et résout également les problèmes de nuisances sonores que pouvaient causer les ateliers quand

d'une tablette ou un smartphone, à des ateliers d'impression 3D (il y a une imprimante 3D dans le bus, en plus des huit postes informatiques) ou en passant par les arnaques sur Internet. « Mais les thématiques changent tous les trimestres. Pour coller aux besoins des populations, nous réalisons un questionnaire auprès des usagers pour répondre à leurs demandes. »

Près de 2000 personnes ont participé aux ateliers et événements de l'e-bus en 2018.



Ar c'hoariva zo e kreiz ar raktres pedagogel, abaoe bloaz, er skolaj Tanguy-Prigent e Sant Martin war ar Maez. Liammet eo ar raktres-se gant ur gevelliñ sevenadurel hag an hentad divyezhek galleg-brezhoneg.

AR C'HOARIVA EVIT MONT WAR-RAOK

IKreisteiz eo hag echu eo o merenn gant ur strollad krennarded deus ar skolaj Tanguy-Prigent, e Sant Martin war ar Maez. Poent eo dezhe en em vodañ gant o c'helenner evit kemer perzh en un atailher c'hoariva. O pleustrñ emaint war o fezh « Le garçon à la valise », a gont istor daou vogel repad hag o beaj. N'eo ket bet dibabet an istor-se dre zegouezh, peogwir eo liammet gant ur raktres arzel tri bloaz, a vod ar skolajidi deus ar 5vet betek an 3de klas.

Bloaz zo endeo e oa bet roet an taol lañs d'ar gevelliñ sevenadurel-se etre ar skolaj hag ar Pol sevenadurel er Roudour, gant sikour Kuzul Departamant Penn ar Bed.* Dre ar c'henstroll « L'ensemble Poursuite » e labour a bep seurt arzourien, komedianed, sonerien ha muzisianed, videourien hag skrivagnerien... gant ar re yaouank. Tud entanet int gant ar c'homz hag ar meskaj arzoù. Teir gwech en holl, etre miz Genver

ha miz Mae, en em welo an arzourien hag ar skolajidi en ti-skolaj, evit labourat asambles diwar tem ar Mor Kreizdouar, ul lec'h a bartaj hag a eskemm. Awenet e vo o labour c'hoazh gant muzik Romain Didier hag Allain Leprest, « Cantate pour un cœur bleu ». E-pad eizhteiz e labourint er Roudour da ziwezhañ, evit peurlipat o fezh.**

Gaëlle Parvillers, pennrenerz ar skolaj, a zispleg eo ur raktres pouezus evit ar yaouankizoù, a ro tro dezhe diorenn o barrezhioù arzel ha sokial, hag o fiziañs enne. Enrollañ ar gelennerien en ur seurt raktres gevelliñ a zo pouezus ivez, evit broudañ anezhe d'ober kement-all o-unan war-lerc'h. Plijadur-vras zo gant ar skolajidi, war a seblant. Dreist eo ar c'hoariva, met diaes eo pignat war al leurenn, evit ar c'hoarezed Lou ha Tess. Warlene dija e oant degouezhet er 6vet, en ur c'hlas galleg-brezhoneg nevez-digoret. Merket e oant bet gant o staj c'hoari-

va neuze. Savet o doa ur pezh-c'hoariva gant Bob Simon, komedian ha prezidant ar gevredigezh C'hoariva, a stroll ar bagadoù komedianed vrezhonek. Evit Bob Simon, pal ar c'hoariva e brezhoneg a zo lakaat ar stajidi da implij ar brezhoneg er-maez deus ar skol, evit ma teufe da vout yezh o buhez ivez.

*15 000 € evit tri bloavezh raktres.

**An abadenn a vo d'ar 25 a viz Mae, e sal ar Roudour



LE TEXTE
EN FRANÇAIS SUR
e-mag-pennarbed.fr



VIDÉO SUR
E-MAG-PENARBED.FR



EVIT GOÛT HIROCH :
www.college-tanguy-prigent-st-martin-des-champs.ac-rennes.fr/
www.theatr-brezhonek.bzh

Depuis l'an passé, le théâtre est au cœur du projet pédagogique du collège Tanguy-Prigent à Saint-Martin-des-Champs dans le cadre d'un jumelage culturel mais aussi dans la filière bilingue.

LE PRINTEMPS EST LÀ

DEUET EO AN NEVEZ-HAÑV

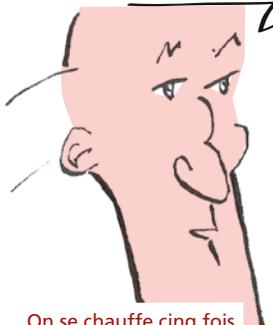
« Deuet eo an nevez-hañv, laka da votoù-skañv », le printemps est arrivé, mets tes chaussures légères. La poétesse Naig Rozmor, dans sa comptine (**rimadell**) se réjouissait de l'arrivée du printemps, an nevez-hañv, littéralement le nouvel été. En breton on peut appeler la belle saison « an digor amzer », le temps (**amzer**) qui s'ouvre (**digor**). Le printemps est l'une des quatre saisons de l'année, ar c'houlzoù-amzer avec l'été (**hañv**), l'automne (**diskar-amzer**) et l'hiver (**goañv**). Quand les mois noirs (**miziou du**) ne sont que de lointains souvenirs, le ciel (**oabl**) lui aussi se met à l'heure printanière. La pluie (**glav**) est plus discrète, les nuages (**koumoul**) sont moins menaçants et le soleil (**heol**) brille de plus en plus. La température (**gwrez**) radoucit et les journées (**deizioù**) rallongent. C'est aussi le moment où les fleurs (**bleunioù**) éclosent. Les jardins (**liorzhoù**) se colorent et laissent apparaître de beaux bouquets (**boke-doù**). Ce sont d'abord les primevères (**bokedoù laezh**) qui annoncent l'arrivée du printemps. Ensuite viennent les jonquilles (**roz-kamm**) puis l'on cueille (**kutuilh**) le célèbre brin de muguet (**louzaouenn an hañv**), symbole d'amour (**karantez**) et de bonheur (**levenez**). Si le printemps tarde

à pointer le bout de son nez (**diskouez beg e fri**), un peu de patience car « pa zeuio an heol da darzhañ, e raio ar glav skarzhañ ». Quand le soleil brillera, il fera fuir la pluie.



En em dommañ er goañv Se chauffer en hiver

Pemp gwech en em dommer pa droc'her koad e-pad ar goañv.



On se chauffe cinq fois quand on coupe du bois en hiver.

Pa biler ar gwez da gentañ,



Quand on abat les arbres tout d'abord,

Pa zispenter ar c'heuneud goude,



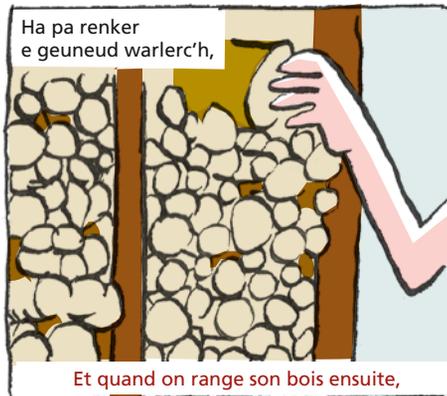
Quand on les débite après,

Pa raer hordennoù keuneud,



Quand on fait des fagots,

Ha pa renker e geuneud warlerc'h,



Et quand on range son bois ensuite,

Araok c'hwezhañ an tan en oaled !



Avant d'allumer son feu dans le foyer !



NUIT, FOLIE, NATU



+ D'INFOS SUR
www.cdp29.fr

À l’approche du printemps, les idées de sorties reflleurissent dans les jardins et les monuments des cinq sites de Chemins du patrimoine en Finistère : expositions, spectacles, visites insolites, balades ou concerts... autant d’occasions de profiter de ces beaux lieux en solo, en famille ou entre amis.

L’Abbaye de Daoulas sort cette année de sa trajectoire habituelle tournée vers l’ailleurs et les mondes extra-occidentaux : l’exposition « Liberté, égalité, diversité » décrypte cette France qui se dit « une et indivisible » et s’avère être une mosaïque. Au Château de Kerjean, ce sera le monde à l’envers avec « Fou? Visages de la folie à la Renaissance », un parcours qui s’intéresse à la culture singulière de la folie à la Renaissance, où bouffons et fous à marotte perturbent l’ordre social, moral et religieux. Au Manoir de Kernault il fera bientôt « Nuit », et vous serez invités au fil des salles du manoir à explorer ce phénomène naturel à travers la forêt, sous les étoiles et dans les rêves... tandis qu’au potager de l’Abbaye du Relecq, après les courges, puis les fabacées, ce sont cet été choux, radis, moutardes et giroflées qui s’exposeront dans « Espèces de... Brassicacées ! » au bord de l’étang. Le Domaine de Trévarez quant à lui accueille le sculpteur Marc Didou et ses troncs d’arbres monumentaux en acier, qui résonneront avec l’histoire du lieu dans le cadre de « Regard d’artiste ». Enfin, l’aile est de son château sera accessible au public pour la première fois, et permettra la visite des appartements de James de Kerjégu, dans la chambre duquel le mobilier décoratif Art Nouveau d’origine a été reconstitué.



© MARC DIDOU



© CHRISTELLE LE GUEN

RE ET BRASSICACÉES !

EXPOSITION DU 6 AVRIL AU 3 NOVEMBRE 2019

« FOU ? VISAGES DE LA FOLIE À LA RENAISSANCE »

La nouvelle exposition du Château de Kerjean s'intéresse aux visages de la folie à la Renaissance. Objets historiques, multimédias, films d'animation et œuvres contemporaines viennent ponctuer le parcours de visite.

À la fin du Moyen Âge et à la Renaissance s'épanouit une culture singulière de la folie : celle du monde à l'envers, des vices et des péchés. Les bouffons, les fous à marotte, les personnages représentés dans la peinture de Jérôme Bosch en sont les différentes figures. Le fou est celui qui perturbe l'ordre social, moral et religieux. Mais il est aussi l'insensé qui ne croit pas en Dieu, le malade qu'on

soigne ou qu'on bannit, avant de devenir l'allégorie d'un monde à l'envers. Dès lors la folie qui intéresse les humanistes de la Renaissance est métaphorique. Elle est l'expression d'une inquiétude face à la fin des temps, nourrie des famines et des crises religieuses installées au cœur de la société occidentale.

De *la NEF des fous* de Sébastien Brant (1494) à *l'Éloge de la folie* d'Erasmus (1511) de Jérôme Bosch à Pieter Bruegel, le thème de la folie du monde envahit le domaine de la littérature et des arts. Et il ne l'a pas quitté, ainsi qu'ont témoigné les œuvres contemporaines qui jalonnent le parcours de l'exposition...



© PIERRE PENCAUD



EXPOSITION DU 6 AVRIL AU 3 NOVEMBRE 2019

« NUIT » AU MANOIR DE KERNAULT

Le Manoir de Kernault invite cette année les visiteurs à une balade nocturne à travers la forêt, sous les étoiles et jusque dans les rêves... La nouvelle exposition s'intéresse à la nuit, ce phénomène naturel synonyme de mystère, pouvant enchanter autant qu'impressionner, que l'on soit petit ou grand.

Le cycle du sommeil et les rêves sont abordés dans la salle seigneuriale, transformée pour l'occasion en chambre à coucher... Le couvre-lit, une création textile réalisée par des jeunes de l'IME de Quimperlé, raconte leurs rêves. Dans les caves du manoir, il s'agit d'affronter la peur que l'on peut ressentir avant d'aller au lit : à la manière d'un enfant qui doit faire face au monstre caché dans son placard, ou encore grâce à la compagnie du héros de conte Jean-sans-peur... Le sanglier grogne, le cerf marche sur des feuilles mortes, de petits animaux s'agitent, les rapaces font entendre leurs cris... La nature s'invite dans le manoir et c'est à travers une forêt fictive que se découvre la faune nocturne. Les animaux apparaissent aussi grâce aux mains habiles des visiteurs, à la lueur d'une lampe de chevet. Clair de lune et Voie lactée... en levant les yeux vers le ciel, le mystère de l'alternance entre le jour et la nuit ou celui de l'origine des noms des constellations s'éclairent. L'exposition redonne les bases de l'astronomie à l'œil nu et aborde aussi le problème de la pollution lumineuse, une question d'actualité.

© EPOC DDP29

CHÂTEAU DE TRÉVAREZ

OUVERTURE DE L’AILE EST

TERRE DE CRÉATION
FINISTÈRE
& D’INSPIRATION

Luxe, confort et modernité caractérisent les aménagements du château. Boiseries d’acajou et de frêne, tissus soyeux sur les murs, parquets en point de Hongrie... Le château de Trévarez retrouve son lustre d’antan et fait preuve encore une fois de sa modernité ! À partir de fin mars.

En 1903, James de Kerjégu, propriétaire du domaine, passe commande d’une chambre à coucher et d’un cabinet de toilette au magasin parisien L’Art nouveau de Siegfried Bing. Cet ensemble décoratif exceptionnel, restitué dans son état d’origine, est pour la première fois présenté au public. L’introduction de L’Art nouveau

à Trévarez est exceptionnelle dans ce château, où mobilier et décors épousent la tradition de l’éclectisme du XIX^e siècle. L’artiste Georges de Feure propose ici un style sobre et élégant qui a dû plaire au commanditaire James de Kerjégu, véritable amateur d’art et de modernité. La chambre, dont il manque encore

quelques pièces de mobilier, retrouve son atmosphère feutrée tandis que la décoration du cabinet de toilette nous plonge dans une ambiance plus éclatante. Le bureau et l’antichambre, dont le mobilier a disparu, sont restaurés et accueillent une exposition sur les usages de ces pièces à la Belle Époque.

MISSION PATRIMOINE : APPEL AUX DONS À TRÉVAREZ

Détail des boiseries Art nouveau, dans la chambre de James de Kerjégu, Domaine de Trévarez.



Le Domaine de Trévarez fait partie des 269 monuments retenus dans le cadre de la mission Patrimoine en péril confiée à Stéphane Bern. À ce titre, une grande campagne de mécénat populaire recueille les dons qui permettront de poursuivre la restitution des principaux éléments patrimoniaux de ce lieu exceptionnel : le jardin à l’italienne et sa fontaine monumentale. L’objectif de collecte est d’atteindre un total de 60 000 €, et d’augmenter l’aide au titre de la Mission Bern : plus la collecte est importante, plus l’abondement financier est élevé. Cinq formules sont proposées aux souscripteurs, qui, outre la possibilité de défiscaliser, recevront entrées gratuites, cartes d’abonnement ou visites privilèges du chantier.



+ D’INFOS SUR
www.cdp29.fr/fr/5-sites-d-exception-trevarez-je-donne

LE MUSÉE VIVANT DES VIEUX MÉTIERS

À Argol, du 7 avril au 31 octobre, le Musée vivant des vieux métiers propose à ses visiteurs – ils sont près de 20 000 chaque année – une plongée dans le passé, à la (re)découverte des techniques et outils d’autrefois.



LE CHARME DES MÉTIERS D’ANTAN

Le ronronnement du rouet, le claquement feutré du métier à tisser, le martèlement sec de la forge ou encore le bruit de torsion des brins d’osier à l’atelier vannerie... Vous êtes au Musée vivant des vieux métiers à Argol, dans les bâtiments d’une ancienne ferme située au cœur du bourg. Chaque jour d’ouverture, plus de vingt bénévoles s’activent pour animer avec passion des ateliers présentant des techniques et des métiers d’autrefois. Participatifs, ces ateliers favorisent les échanges entre le public et les animateurs qui multiplient les explications, remplaçant chaque geste dans son contexte. L’occasion de découvrir les outils et les gestes qui donnent vie à des objets. Depuis plus de 40 ans, l’association collecte, achète ou récupère les outils utilisés par nos grands-pa-

rents ou arrière-grands-parents. Elle conserve donc, et de façon démonstrative, la mémoire de ceux qui ont précédé la Révolution industrielle.

Écoutez, regardez, touchez, goûtez

Au sein du musée, vous pouvez circuler dans les différents bâtiments à la découverte d’animations qui permettront à certains de retrouver des sensations d’enfance et à d’autres de découvrir des univers d’autrefois : ici, le travail du chanvre ou du lin, plus loin, le cerclage des roues de charrettes, la fabrication de cordes ou de sabots. Aimée, bénévole à l’atelier broderie témoigne : « Tisserande et fileuse, je suis venue au musée comme touriste. J’y suis revenue comme animatrice de l’atelier broderie. J’ai ainsi pu réaliser un vieux rêve qui était de tisser et de



© AULNEPHOTOS CLUB



© JEAN-LOUIS GONNACH

© AULNEPHOTOS CLUB

Ci-dessus, la crêpière. Ci-dessous, le forgeron. Des outils et des gestes qui reprennent vie.

partager. Les échanges sont des moments privilégiés, source de beaucoup d’émotions avec les visiteurs. » Vous pouvez aussi vous laisser guider par les sens, au fil des saisons : l’odeur des crêpes sur le « billig » ou les châtaignes qui grillent... Une magnifique exploration du passé !

Rendez-vous le 14 avril : la fête du pain et du beurre !

Des animations sont proposées : petits et grands pourront se régaler grâce à une démonstration de cuisson du pain à l’ancienne, dans le four de pierre chauffé au feu de bois. La fabrication du beurre à la baratte ou encore une démonstration de greffage de pommiers sont également au programme de cette journée festive, ainsi qu’un atelier de taille de granit.

LE PNRA, 50 ANS DÉJÀ !



VIDÉO SUR
E-MAG-PENNBED.FR



Le Parc d'Armorique fête ses 50 ans

avec plusieurs temps forts cette année. Programme à retrouver sur pnr-armorique.fr

Dès 1969, le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) était le deuxième parc naturel à être créé en France. Un territoire qui recouvre aujourd'hui plusieurs zones distinctes : les îles de la mer d'Iroise, la presqu'île de Crozon, l'Aulne maritime et les monts d'Arrée. Genèse d'un espace admirable.

Nous sommes dans les années 1960. Dans une France encore centralisée où de nombreux territoires ruraux « éloignés » voient leurs conditions économiques et sociales s'effondrer. Il est alors nécessaire d'inventer un nouvel outil qui réponde aux problématiques des villes moyennes, des zones rurales et des milieux naturels sensibles. L'aventure des parcs régionaux commence au sein de la Datar, délégation à l'aménagement du territoire. Une structure qui regroupe de nombreux profils : agriculteurs, aménageurs, ingénieurs environnementalistes... Tous s'y retrouvent pour inventer une nouvelle formule qui sera capable de lier l'écologie et l'économie.

Le 1^{er} mars 1967, le général de Gaulle signe le décret instituant les parcs naturels régionaux. Dans le Finistère, c'est Henri Beaugé, colonel à la retraite, entré à la Datar, qui deviendra le premier directeur du Parc naturel régional d'Armorique.

Pour lui, les parcs naturels devaient être constitués d'une ou plusieurs communes s'engageant à soumettre tout ou partie de leur territoire à un aménagement propre à fa-

voriser « l'essor de la vie rurale, l'unité et la conservation naturelle des lieux, l'harmonie des constructions, l'accueil et la détente des promeneurs citadins et ruraux ».

Une façon de transmettre aux futures générations un patrimoine naturel intact. Mais pas seulement, car ce nouvel outil va prendre en considération une idée essentielle : le lien entre l'homme et la nature. L'approche écologique ne domine pas, et l'idée des parcs repose sur une vision équilibrée entre l'activité humaine et le besoin de protéger les espaces. Le Parc naturel régional d'Armorique est officiellement créé en 1969 par un décret interministériel, sur la base d'une charte constitutive fixant ses statuts et ses

objectifs d'aménagement, de développement et de protection du territoire. Une large place y est réservée aux activités d'accueil, aux activités sportives de plein air, aux activités culturelles liées à l'environnement.

« Le Parc naturel régional d'Armorique est le 2^e parc naturel créé en France, après le Parc naturel régional Scarpe-Escaut créé en 1968 dans la région des Hauts-de-France. »

AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL BRETON



PASCAL JAOUEN EXPOSE SES CRÉATIONS

Le Musée départemental breton présente un florilège des créations du brodeur Pascal Jaouen dans la grande salle des costumes.

Le costume breton, et plus largement la tradition vestimentaire demeure une part essentielle de notre héritage culturel. C'est pour la préserver, la rassembler et la mettre en valeur que fut formée au Musée départemental breton, à partir des années 1870, la première collection publique de costumes traditionnels de la Cornouaille et du Finistère.

Une collection qui reste la plus importante dans notre région et qui s'est ouverte, au fil des décennies, aux costumes du XX^e siècle. Servant de source d'inspiration et de référence aux créateurs qui, depuis les années 1990, ont œuvré en Finistère dans le domaine du textile, elle a été la première à intégrer des exemples du renouveau contemporain de l'art breton du vêtement.

La robe « Hermine » du brodeur au Musée breton

Pascal Jaouen est, par son talent, son savoir-faire et le succès qu'il a su garantir à son aventure, la figure la plus remarquable de ce renouveau. Plusieurs de ses plus belles créations ont ainsi naturellement intégré la collection, où elles représentent l'expression contemporaine de la longue histoire des costumes de la Bretagne. Récemment, Pascal Jaouen a souhaité témoigner de l'attachement qu'il éprouve pour le Musée départemental breton et sa collection en enrichissant celle-ci de l'un de ses « chefs-d'œuvre », la robe « Hermine ».

Le Musée proposera, dans la grande salle des costumes, un florilège de ses créations présentées par une douzaine de mannequins auxquels s'ajoutera dans un second espace du musée, la robe Hermine. Des projections vidéo, des présentations accompagneront cette exposition lancée au même moment que les Journées nationales des métiers d'art, début avril 2019.



TERRE DE CRÉATION
FINISTÈRE
& D'INSPIRATION

VENDREDI 14, SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN

Les Journées nationales de l'archéologie

- **Le vendredi 14 juin à 12h30** : en compagnie d'un guide-conférencier, découvrez l'architecture de l'ancien palais épiscopal et les objets archéologiques exposés dans la cour (durée : 1h). E-réservation sur le site du Musée départemental breton - nombre de places limité
- **Visite guidée les samedis 15 et dimanche 16 juin à 15h.**
Des visites tactiles et audio descriptives des collections : sentir, entendre, toucher et manipuler, autant de sensations qui permettront de découvrir le Finistère, de la préhistoire au Moyen Âge (durée : 1h). E-réservation sur le site du Musée départemental breton - Nombre de places limité
- **Samedi et dimanche de 14h30 à 17h**
Chantier de fouille et jeu de société revisité vous attendent pour découvrir l'archéologie et les collections du musée à travers la ligne du temps...

Le centre départemental d'archéologie, basé au Faou, proposera également durant ces journées des animations pour tous les publics. Toutes les informations sur www.finistere.fr.



1500 carnavaliers, 23 associations en moyenne, 600 bénévoles, la Cavalcade de Scaër est à coup sûr un événement pour la commune et ses environs. Cap sur la 67^e édition depuis 1923, les 9 et 10 juin.

UNE CAVALCADE CRÉATRICE DE LIEN SOCIAL

Cesamedi de début février, les champs sont blanchis par la gelée au petit matin. Mais au fur et à mesure de la journée, le soleil d’hiver fait son apparition. L’occasion pour « Les Kerflous du volant », nom emprunté au quartier de Scaër où l’équipe est installée, de dévoiler les premières pièces de leurs créations. Ève et Eden, les filles de la voisine de Jean-François sortent pour regarder les premières structures de voitures à pédales que le retraité a confectionné avec son complice, René. « Nos inspirations, ce sont le dessin animé *Les fous du volant* et les courses automobiles des années 30 », explique Jean-François. Mais la

bande de joyeux lurons, complétée par Gérard, Pierre et Corine, la mère des fillettes, n’en dira pas plus. Le char lui sera réalisé dans le hangar d’un voisin, qui prêterait aussi son tracteur pour l’occasion.

Un événement convivial et intergénérationnel

« Les associations se créent par affinité, ce sont des bandes de copains, des familles, des voisins », explique Pierre-Yves Fiche, président du comité de la Cavalcade. Les Kerflous du volant est une nouvelle association, mais ses membres ont de la bouteille, à l’image de René qui se souvient avoir défilé à 7-

Quelque 600 bénévoles participent chaque année à la Cavalcade.

8 ans, dans les années 50. « Dans toutes les équipes, il y a des spécialistes, mais on apprend aussi », précise Jean-François. On n’a pas de formation, mais on découvre tous qu’on a du talent. »

Et effectivement, tous les deux ans, les chars rivalisent en créativité. Chaque année, près de 1500 personnes se regroupent, les week-ends, et les soirs quand la date approche. Créateur de lien social et intergénérationnel, cet événement l’est assurément. Et côté budget, chacun met la main à la pâte, avec une cotisation. Mais tous assurent, qu’à la Cavalcade, « on ne veut pas que l’argent soit un barrage pour participer ! »



CONTACT
Association
La cavalcade de Scaër
41 Rue René Laennec,
29390 Scaër
Tél. : 02 98 59 03 03



#lacavalcadedescaer

AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE QUIMPER

L’ŒIL DE DOISNEAU SUR LA BRETAGNE

L’exposition, visible jusqu’au 22 avril prochain, montre une sélection de 130 clichés de l’illustre photographe. De la banlieue de Paris à la Bretagne, en passant par Palm Springs (Californie) : un aperçu presque complet de la carrière de Doisneau, des années 1930 aux années 1970.

● DÉCOUVERTES



Robert Doisneau,
Le Baiser de l’Hôtel de ville, 1950

Robert Doisneau,
Bigoudènes à Pont-L’Abbé, 1966



Tout le monde a en tête le cliché *Le baiser de l’Hôtel de ville*, pris à Paris en 1950 par Robert Doisneau, et tiré d’un reportage sur les amoureux de Paris commandé au photographe par le magazine *Life*. L’image deviendra une icône de la photographie à partir des années 1980. On connaît moins les visites de Robert Doisneau en Bretagne. Il y est surtout venu pour répondre à des commandes de presse, même si le contexte de certaines photos bretonnes reste encore à éclaircir.

Une chose est sûre : en 1935, il passe ses vacances dans les Côtes-d’Armor, avec son épouse. Il y revient en 1942 pour des raisons inconnues : un journal lui commande-t-il un reportage ? Est-ce pour des raisons personnelles ? Toujours est-il qu’il photographie à l’envie un sabotier de Laniscat -près de Gouarec- dont la gueule à la Giacometti l’interpelle.

Deux bigoudènes à leur fenêtre

En 1944, c’est le pardon de Sainte-Anne-de-Fouesnant, si cher aux peintres bretons comme Alfred Guillou qui retient son attention. En 1964, pour une commande pour l’organe de la CGT, *La Vie ouvrière*, il fait une tournée entre Roscoff, Saint-Pol-de-Léon et Carhaix et réalise des clichés de réunions syndicales et de fermes dans les monts d’Arrée. En 1966, nouveau reportage à Pont-L’Abbé : il a sans doute l’œil qui frise lorsqu’il aperçoit les deux Bigoudènes à leur fenêtre...

L’exposition quimpéroise est l’occasion de présenter près de 130 photographies prises par Doisneau en Bretagne, pour certaines totalement inédites et choisies sur planches-contacts avec la complicité de l’Atelier Robert-Doisneau.



BALADE

CYCLO-RANDONNÉE EN FINISTÈRE



DIAPORAMA
DU PARCOURS SUR
E-MAG-PENNBED.FR



LA TRANSFINISTÉRIENNE, LE VÉLO GRAND PUBLIC

Créée en 2017, l'association Deux roues et + organise pour la deuxième année consécutive la manifestation grand public autour du vélo dénommée la « Transfinistérienne ». À vos guidons !

Le samedi 18 mai 2019, cette cyclo-randonnée empruntera la véloroute-voie verte V6 canal de Nantes à Brest de Châteaulin à Port-de-Carhaix et la véloroute-voie verte V7 de Carhaix à Concarneau.

Une randonnée sportive ou familiale autour de l'itinéraire avec plusieurs points de départ (voir la cartographie) et de ravitaillement le long du tracé et la mise à disposition de navettes (cars et camions) depuis Concarneau pour rejoindre tous les points de départ le matin et le soir, pour ceux qui y auront stationné leur voiture.

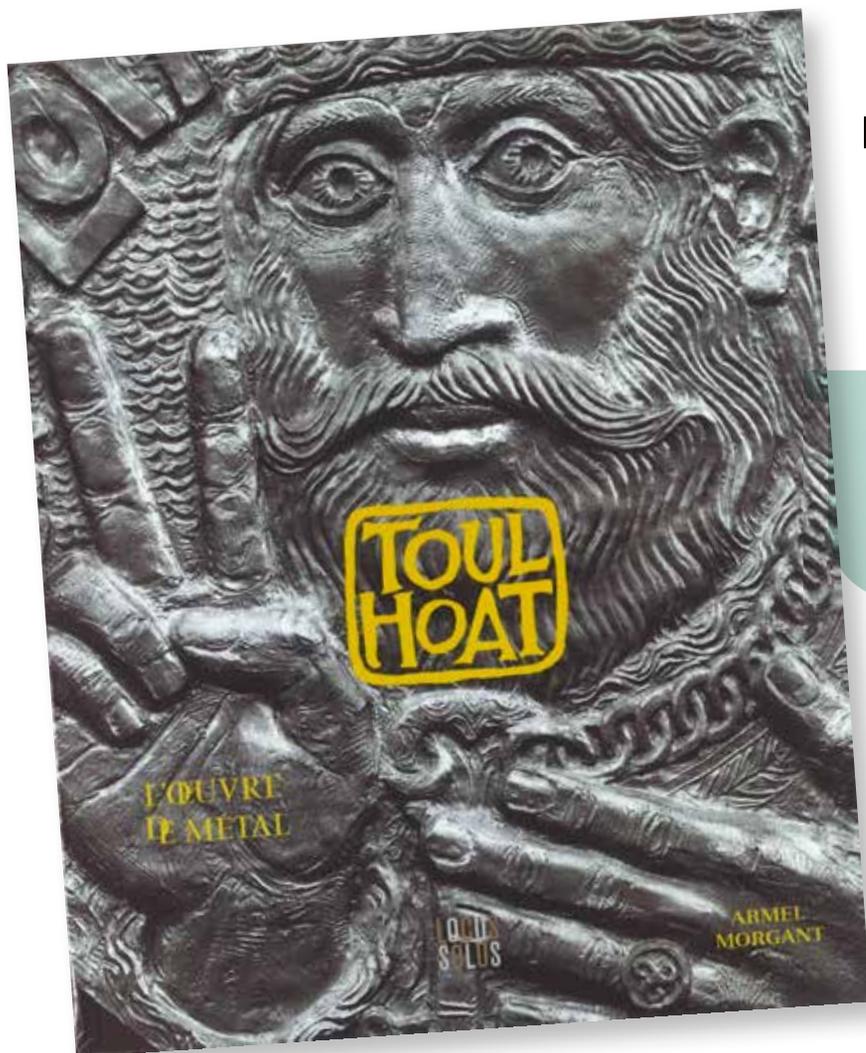


+ D'INFOS SUR
www.la-transfinisterienne.fr



5 parcours proposés avec différents points de départ:

- De Châteaulin à Concarneau via Carhaix (148 km) - départ Châteaulin, stade, entre 08h00 et 09h00
- Du Château de Trévarez à Concarneau via Carhaix (95 km) - départ Château de Trévarez, entre 10h00 et 11h00
- De Carhaix à Concarneau (67 km) - départ de Carhaix entre 13h00 et 14h00
- De Scaër à Concarneau (31 km) - 15 € environ - départ de Scaër entre 15h00 et 16h00
- De Rosporden à Concarneau (18 km) - Inscription et transport des vélos et personnes gratuits pour tous - départ de Rosporden 16h00-17h00



TOUL HOAT

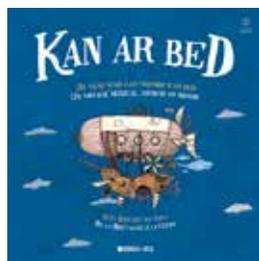
L'ŒUVRE DE MÉTAL

Un ouvrage contemporain sur ce grand artiste breton, Pierre Toul Hoat disparu en 2014. Après l'École nationale des arts décoratifs de Paris, il collabore avec d'autres artistes notamment pour la faïencerie Keraluc de Quimper, des bijoux pour Kelt, des tissus pour Le Minor, mais aussi pour la monnaie de Paris. Ses motifs sont universels et pourtant si ancrés en Bretagne. De très belles images au cœur de son œuvre, d'argent, de bronze et d'or.

Toul Hoat - L'œuvre de métal

Armel Morgant

Éditions Locus-Solus



Kan ar bed - Un voyage musical autour du monde
Plusieurs artistes

Éditions Bannoù-Heol

Un compagnon de voyage qui propose de découvrir ou redécouvrir chaque jour une facette de la région. Saisis au fil des saisons par un photographe inspiré, les trésors connus et méconnus du patrimoine naturel et culturel révèlent leur infinie richesse.

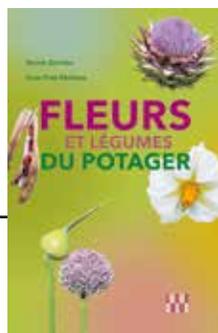


Allez dire à Lydia que je suis encore vivant

Louis Pouliquen

Roman - Éditions Coop Breizh

De cet amour, né sous les cieux bretons au cours d'un bel été de la Seconde Guerre mondiale, l'auteur construit un somptueux mélodrame où l'histoire individuelle rencontre la Grande Histoire.



Fleurs et légumes du potager

Textes : Hervé Guirriec,
Photos : Jean-Yves Kerhoas

Éditions Coop Breizh

La flore des potagers et de ses légumes abordée sous un angle qui mêle botanique et anecdotes culturelles ou historiques avec la passion de l'auteur qui pratique le jardinage depuis sa prime enfance.



Les maisons-phares

Textes : Jean-Christophe Fichou
Photos : Jean Guichard

Éditions Ouest-France

Plus petites que les phares, les maisons-phares sont un véritable trésor d'architecture. Ce superbe ouvrage illustre la variété de ces abris littoraux et retrace l'histoire de leur construction.



La Bretagne à vélo
Pierrick Gavaud

Éditions Ouest-France

Un guide pratique, détaillé et illustré, pour traverser notre région à vélo, du nord au sud, en 21 étapes et 8 escapades.



En Finistère, la problématique de préservations des espaces littoraux menacés par l'urbanisation émerge dès 1966. Le Conseil général décide de suivre la démarche lancée sur la façade méditerranéenne et adopte en 1968 les conclusions du rapport de Monsieur Le Préfet « fixant les délimitations des périmètres sensibles », « déterminant les zones dites de préemption dans lesquelles le Département pourra faire usage de son droit de préemption ». Lors d'échanges entre le Préfet et les conseillers généraux, Alphonse Arzel, conseiller général, souhaite à propos des dunes de Ploudalmézeau « que le Département un jour en devienne propriétaire, parce que le but à atteindre, au fond, c'est de préserver ces dunes pour tout le monde. » C'est un arrêté ministériel du 11 avril 1969 qui instaure le périmètre sensible sur les 124 communes littorales du Finistère. Le Finistère est donc le premier département breton et du Grand Ouest à mettre en place de telles mesures.

Les premières acquisitions en 1971

Lors d'une session au Conseil général de janvier 1971, André Colin, le Président, souligne l'importance de la préservation du littoral et rappelle que « 70 % en gros de la clientèle touristique vient dans le Finistère à cause du pittoresque. » Les premières acquisitions sont lancées ce même mois. Elles concernent la réserve ornithologique du Cap Sizun à Goulien (24 ha), l'île Guiantec aux Glénan et la propriété du Hénan à Nevez.

La première zone de préemption du Département est délimitée par arrêté ministériel du 27 avril 1973 sur la

Le Finistère a été l'un des premiers départements à mettre en place une politique de protection des espaces naturels. Les premières acquisitions, en vue de protéger ses écosystèmes et ses paysages, ont été réalisées dans les années 1970.

40 ANS D' ACTIONS DU DÉPARTEMENT



+ D'INFOS SUR
[www.finistere.fr/
publications](http://www.finistere.fr/publications)
Consultez aussi la carte
des espaces naturels
sensibles

commune de Locquirec. D'autres suivront. Lors d'une session de 1973 les premières orientations de la politique d'acquisition sont formulées. Priorité est donnée aux « acquisitions visant à freiner l'urbanisation sur des terrains où tous les autres moyens visant à interdire la construction auront échoué. »

Afin de compléter l'action des Départements, le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres est créé en 1975. Objectif : mettre en place une « politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique ». C'est en 1976, que la loi relative à la protection de la nature pose les bases de la protection des espaces naturels et des paysages.

Les lois de décentralisation de 1982

Ce sont les lois de décentralisation de 1982 et 1983 qui renforcent le rôle des Départements dans le domaine de l'environnement : établissement du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR),

redéfinition du cadre financier de la politique des espaces naturels sensibles. À partir de 1990, les conseillers généraux décident qu'il est temps d'étendre l'action protectrice du Département au Finistère intérieur. Pour des sites qui présentent un intérêt tant du point de vue paysager que de la faune et de la flore. Trois premiers sites sont retenus : la vallée du Roudoudour, la haute vallée de L'Élorn et son affluent le Mougau et des zones de tourbières.

Aujourd'hui, le Conseil départemental appuie sa politique sur un schéma départemental des espaces naturels sensibles et de la biodiversité qui planifie sur la période 2015-2025 ses actions en matière de connaissance, de protection et de gestion des espaces naturels en concertation avec ses partenaires. Il a redéfini par ailleurs les orientations de sa politique foncière en 2018 pour prolonger dans la durée les efforts de protection foncière des espaces les plus sensibles, en concertation avec le Conservatoire du littoral et le Parc naturel régional d'Armorique.

Les paysages
sublimes des crêtes
des monts d'Arrée.

HOMMAGE

Gérard Garnier

ancien chef du service des espaces naturels et des paysages, Conseil départemental du Finistère



Gérard Garnier a été chef du service des espaces naturels et des paysages pendant plus de 20 ans.

Avec les élus et les partenaires, il a structuré et développé la politique des espaces naturels sensibles qui permet aux Finistérien.ne.s à et à nos visiteurs de bénéficier de nombreuses pépites naturelles. Pour les protéger et permettre à chacun de nous de pouvoir s'en émerveiller et de s'y balader, Gérard a mis sa passion, ses connaissances, sa méthode au service de la préservation du patrimoine et du bien-être de tous. Il nous a quittés récemment mais le paysage se souviendra longtemps de son investissement, du littoral de Locquirec à celui du Cap Sizun, des plages de Saint-Nicolas-des-Gléan à celles de Tréompan... plus de 130 sites en grande partie ouverts au public. Gérard connaissait ces espaces naturels sur le bout des doigts. Les avoir protégés, c'était sa grande fierté.

Merci Gérard pour ce que tu as fait pour le Finistère, ses paysages et sa nature, merci pour celles et ceux qui s'y baladent et en profitent.



1

© DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE



2

© DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

- 1 La plage de Sainte-Anne la Palud à Plonévez-Porzay, à la fin des années 1970.
- 2 Puis dans les années 2000.

LES ESPACES NATURELS EN CHIFFRES



4500 ha
d'espaces naturels protégés



133
sites répartis sur tout le territoire



47

partenaires opérationnels pour la connaissance

10 EPCI, 1 syndicat, le Parc naturel régional d'Armorique, le Parc marin d'Iroise, l'Office national des forêts, 31 communes, 2 associations pour une gestion partenariale de ces espaces protégés et ouverts au public

BRODERIE ET PHOTO EN RÉSONNANCE



Charlène Croguennec
et Mathias Ouvrard.

Charlaine Croguennec, photographe, et Mathias Ouvrard, brodeur, ont décidé de monter une exposition, qui met leurs pratiques artistiques en résonance. Un projet présenté au Fonds départemental d'aide aux initiatives des jeunes (FDAIJ).

Charlaine Croguennec et Mathias Ouvrard se connaissent depuis quelques années déjà, « *par le milieu breton* ». Du haut de ses 28 ans, Mathias a déjà un beau parcours dans la broderie. Lycéen, il commence à broder pour son plaisir. Puis suit à Paris un cursus d'arts appliqués à l'école Duperré, avec une option borderie. Dans le milieu des cercles de danse bretonne, il s'entraîne à réaliser des costumes. Puis se lance dans la création d'une première collection avec 26 silhouettes pour le festival de Cornouaille en 2016, avec Thomas Jan, un ami couturier. L'année suivante, il réalise dix looks pour l'édition 2017. « *Cette dernière collection, on a décidé de la prendre en photo* ».

Une première exposition en commun

Et c'est là que les chemins artistiques de Charlaine et Mathias se croisent. La jeune femme de 22 ans n'a pas perdu de temps. Après un bac arts appliqués, elle se rend à Paris pour passer un BTS photo. Elle sait déjà ce qui lui plaît : la photo de mode. Et avant même de finir son diplôme, elle se lance à son compte, commence à travailler, puis revient dans le Finistère.

Quand ils se rencontrent autour de la dernière collection de Mathias, l'idée de la photographe dans les monts d'Arrée, leur apparaît comme une évidence. « *Son travail est inspiré par la mode du terroir. Ces paysages des monts d'Arrée, concentrés de la Bretagne, collaient bien avec la collection* », détaille la jeune photographe.

Ces photographies ont depuis été ex-



posées à la galerie Artem, à Quimper, fin 2018. L'exposition se présentait comme un dialogue entre ces photos, des costumes brodés présentés en pied, une série de papillons brodés encadrés et d'autres photographiés sur des modèles. Ce projet artistique a été présenté au Fonds départemental d'aide aux initiatives des jeunes (FDAIJ), qui aide financièrement des jeunes à réaliser un premier projet individuel ou collectif.



VIDÉO SUR
E-MAG-PENARBED.FR

L'association Cap des étoiles propose des actions visant à rendre les sciences et techniques accessibles aux jeunes.

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Cassiopee, la grande nébuleuse d'Orion... ce jour-là, dans le gymnase du Lycée des métiers de Pont-de-Buis, les élèves ont la tête dans les étoiles. Bien installé.es dans « Le chaudron des sciences », un planétarium gonflable itinérant de l'association Cap des étoiles de Crozon, acquis en 2018*, ils et elles observent le ciel en écoutant les explications de Pascal Perdriau, ancien électromécanicien en aéronautique. Depuis un an, ce dernier travaille en binôme avec Geneviève Terrière, chercheuse au CNRS** et déléguée régionale du ministère de la Recherche, aujourd'hui à la retraite. Ensemble, ils proposent aux écoles, collèges, lycées, structures jeunesse et bibliothèques du Finistère des actions de vulgarisation scientifique, notamment l'atelier

spatial inspiré du Spatiobus, outil du CNES***. Les plus jeunes apprennent à fabriquer des fusées, les plus âgés découvrent l'astronomie. Cap des étoiles met aussi à disposition des expositions scientifiques et des films produits par les organismes de recherche sur des thèmes aussi variés que l'espace, la biodiversité, le conspirationnisme, les femmes inventrices...

« La culture scientifique n'est pas suffisamment développée dans notre pays, notamment dans les territoires "isolés", regrette Geneviève Terrière. Elle est pourtant essentielle car elle peut permettre de lutter contre le chômage des jeunes et actuellement contre les rumeurs. Notre objectif est de promouvoir l'orientation des jeunes vers les formations techniques et scientifiques de

Pascal Perdriau
et Geneviève
Terrière.

base, nécessaires à tous les métiers. » Pour la conseillère principale d'éducation du Lycée des métiers, l'intérêt est évident : « Ce genre d'activité est très valorisant pour nos élèves et élargit leur horizon. »

À l'avenir, Geneviève Terrière souhaite aborder d'autres sujets : « Nous projetons de réaliser des vidéos à 360° sur d'autres thèmes pour ouvrir le champ des possibles aux élèves. La première vidéo prévue est axée sur l'océan. Mais pour cela nous sommes à la recherche de sponsors », conclut-elle.

*Le dôme a été acquis grâce au Conseil départemental du Finistère, la Communauté de communes de Crozon-Aulne maritime, Le Crédit Agricole, la Banque populaire de Bretagne et Groupama

** Centre national de la recherche scientifique

*** Centre national d'études spatiales



+ D'INFOS SUR
www.espacesciences-desrias.fr

LE THÉÂTRE POUR OUVRIR L'HORIZON

+ D'INFOS SUR
www.college-tanguy-prigent-st-martin-des-champs.ac-rennes.fr

Depuis l'an passé, le théâtre est au cœur du projet pédagogique du collège Tanguy-Prigent à Saint-Martin-des-Champs dans le cadre d'un jumelage culturel mais aussi dans la filière bilingue.

Il est midi. Le repas à peine terminé un groupe d'élèves du collège Tanguy-Prigent à Saint-Martin-des-Champs s'empresse de rejoindre l'atelier théâtre animé par l'une de leur professeure. Ils et elles répètent *Le garçon à la valise*, un texte qui raconte le voyage de deux enfants migrants. Cette pièce n'a pas été choisie au hasard. Elle fait écho à un projet artistique de plus grande envergure qui rassemble tous les collégiens de la 5^e à la 3^e pendant trois ans.

Un jumelage culturel de trois ans

En effet, depuis un an, grâce à des financements du Conseil départemental*, le collège est au cœur d'un jumelage culturel avec le Pôle culturel du Roudour et l'Ensemble Poursuite, collectif de comédiens, musiciens, vidéastes, auteurs... passionnés par la voix et le mélange des arts. Par trois fois au collège de janvier à mai, dont une semaine de résidence au Roudour, les artistes vont faire travailler les élèves sur le thème de la Méditerranée, espace de partage et d'échanges autour de l'œuvre de Romain Didier et Alain Leprêtre *Cantate pour un cœur bleu***.

« C'est un projet important qui permet aux élèves de développer leurs compétences artistiques et sociales mais également leur estime de soi. Ce jumelage a aussi pour but d'amener les professeurs à s'impliquer de plus en plus dans des projets artistiques pour qu'ils puissent en initier d'autres



© MATHIEULE BALL

ensuite », explique Gaëlle Parvillers, la principale de l'établissement.

C'hoariva pour la filière bilingue

Visiblement les élèves sont conquis. « Le théâtre c'est chouette, même si c'est difficile d'aller sur scène », avouent Lou et Tess, deux sœurs. L'an dernier, pour leur entrée en 6^e elles ont intégré la toute nouvelle filière bilingue breton/français. Là aussi le théâtre a marqué leur

année. Bob Simon, comédien et président de l'association C'hoariva qui regroupe les compagnies en langue bretonne les a accompagnés dans l'élaboration d'un spectacle : « Le but du théâtre en langue bretonne c'est de faire en sorte que les élèves utilisent le breton en dehors des cours, qu'il devienne la langue de la vie. »

*Participation du Département : 15 000 € pour les trois ans

**La restitution du spectacle aura lieu le 25 mai au Roudour

NOTRE CANTINE, ON L'ADORE!

Collège de Briec : 850 repas quotidiens, 70 % de produits bretons et 19 % de bio. L'espace de restauration du collège Pierre-Stéphan de Briec a la particularité d'accueillir des collégiens, mais aussi des élèves de l'école primaire et maternelle, et des personnels municipaux. Tous les jours 850 repas sont préparés dans les cuisines avec une équipe de 15 personnes, composée d'agents départementaux et municipaux. « Ici les trois quarts de nos plats sont faits maison, précise le chef Grégory Ringue. 70 % de nos achats sont bretons, plus de 45 % finistériens, avec 19 % de bio. Les fournisseurs sont locaux pour la volaille, les légumes, les produits laitiers et le poisson. » Le respect de la saisonnalité et le travail de produits frais sont des priorités de l'équipe. Et les mangeurs semblent satisfaits ! « Notre baromètre, c'est la pesée de poubelles. Même si avec des adolescents, il faut parfois trouver des astuces. S'ils voient les légumes, ils mangent moins. La soupe passe donc mieux que la potée de choux. On essaye aussi de leur faire goûter des choses, comme de la purée de céleri dernièrement. »



© FRANKBETTERMIN

QUIZ

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES VRAIMENT ?



VIE PRO / VIE PERSO

- 1 • **Quelle est la part de tâches domestiques réalisées par les femmes ?**
 A. 22 %
 B. 52 %
 C. 72 %
- 2 • **Les hommes gagnent-ils plus que les femmes (en moyenne) ?**
 A. Oui
 B. Non
- 3 • **Les femmes créent :**
 A. 29 % des entreprises
 B. 45 % des entreprises
 C. 72 % des entreprises

VIOLENCES

- 4 • **Une femme meurt sous les coups de son compagnon...**
 A. tous les 3 jours
 B. tous les 5 jours
 C. tous les 10 jours
- 5 • **Combien de femmes ont été victimes de violences sexuelles dans leur vie ?**
 A. Une sur 5
 B. Une sur 7 (14,5 %)
 C. Une sur 10
- 6 • **Combien de femmes sont déjà victimes de violences sexuelles et/ou de harcèlement au travail ?**
 A. Une sur 5
 B. Une sur 7
 C. Une sur 10

EN BRETAGNE

- 7 • **1 agriculteur sur 3 est :**
 A. Une femme
 B. Un homme
- 8 • **L'emploi précaire touche :**
 A. Autant les hommes que les femmes de 15 à 64 ans
 B. 2 fois plus les femmes de 15 à 64 ans

Réponses :

1-C. 72 %
 2-A. Oui (24 %)
 3-A. Les femmes sont à l'origine de 9 % des entreprises.
 4-A. Tous les 3 jours, ne femme meurt sous les coups de leur compagnon.
 5-B. Une femme sur 7 (14,5 %) a été victime de violences sexuelles dans sa vie.
 6-A. Une femme sur 5 a déjà été victime de violences sexuelles et/ou de harcèlement au travail.
 7-A. Une femme
 8-B. 2 fois plus les femmes de 15 à 64 ans

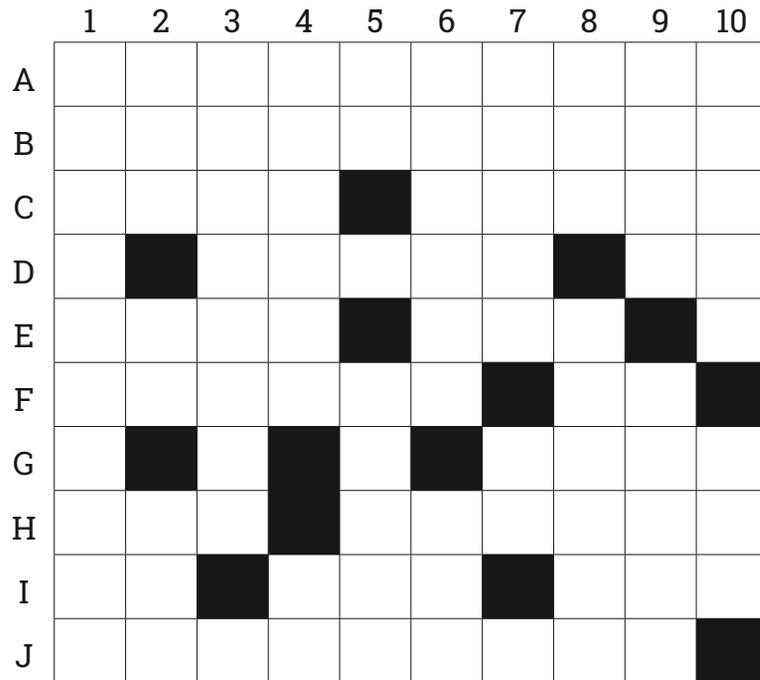
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

A. Pierre précieuse / **B.** Victimes de champignons? / **C.** Instrument à cordes / Assemblé / **D.** Chatons / Préposition / **E.** Château en Corrèze / Comme un hareng / **F.** Fera subir un supplice / Cri / **G.** Cavité locale / **H.** Beau temps? / Mettre... et remettre une couche... / **I.** Dieu / À fond de cale / Cerveoise, à l'origine / **J.** De couleur verte!

VERTICALEMENT

1. Trépied ou béquille / **2.** Système européen de correspondance de couleurs / Génisse / Quantité / **3.** Donnée en montagne / **4.** Commune finistérienne / Guide... dépassé / **5.** Article / Prendre / **6.** Vu en remontant / Grande École / **7.** Altération musicale / En tirant / **8.** Inv : Comme un tissu / Alcool / **9.** Roman d'Ernest Pérochon / Liquide / **10.** Commune de Lombardie / Temps



Solutions du n°151

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	B	R	E	I	Z	I	Z	E	L	
B	A	U		V	E		O	P	U	S
C	L	E	T	R	E	V	O	U	X	
D	I		R	E		I		R		A
E	V	U	E		A	P	P	E	R	T
F	E	R	B	I	N	E				E
G	R	A	A		G	R	O	O	V	E
H	N	E	B	U	L	E	U	S	E	
I	E	T	U	V	E		F	L	E	T
J	S	E		E	S	T		O	S	E

À GAGNER

20 ouvrages

Bretagne du bout du monde, 150 ans de photographies du littoral en Finistère

Retournez votre grille complétée avec vos noms et adresse au :

Conseil départemental du Finistère, direction de la communication
32 bd Dupleix
2900 Quimper

MÉDAILLONS DE LOTTE, JULIENNE DE LÉGUMES À LA CORIANDRE ET GINGEMBRE, FAR DE BLÉ NOIR



RESTAURATEURS
POINTE BRETAGNE

www.restaurants-
pointe-bretagne.com



© MATHIEU LE GALL

Une recette de **Yann Plassard**, chef du restaurant **L'O à la Bouche à Brest**

4 PERSONNES

INGRÉDIENTS

- 1 queue de lotte de 1,2 kg
- 2 poireaux de taille moyenne
- 1 oignon rosé de Roscoff
- 1 carotte
- 1 courgette
- 5 cl de vin blanc
- 5 cl de crème liquide
- 20 gr de gingembre frais haché
- 1/2 botte de coriandre
- 500 gr de Farine de blé noir
- 4 œufs
- 1 l de Lait
- Sel, poivre.

PRÉPARATION

- Lever les filets de lotte, tailler en 12 médaillons et réserver au frais.
- Laver, et tailler les légumes en julienne, séparer les courgettes qui mettent moins de temps à cuire.
- Dans un cul-de-poule, mélanger les œufs avec la farine de blé noir, le lait, le beurre fondu, assaisonner et verser dans une gaze. Immerger dans un bouillon de légumes ou à défaut dans de l'eau assaisonnée et cuire 1h15 à frémissement. Après cuisson, égrainer à la fourchette et poêler avec un morceau de beurre.
- Dans un fait-tout, faire chauffer un peu d'huile d'olive et un morceau de beurre. Ajouter les légumes, laisser colorer légèrement et ajouter les médaillons de lotte assaisonnés, le vin blanc.
- Cuire 10 minutes, ajouter le gingembre, la coriandre et courgette et continuer de cuire à couvert 5 minutes. Ajouter la crème, réduire un peu, rectifier l'assaisonnement et servir. Pendant ce temps, faire dorer un peu de far de blé noir avec un morceau de beurre et servir.

RESTAURANT L'O À LA BOUCHE

12 rue de Siam à Brest - Tél. 02 98 46 05 52

LES CONSEILLER.E.S DÉPARTEMENTAUX DU GROUPE « FINISTÈRE ET SOLIDAIRES »

CONTRIBUTION AU GRAND DÉBAT NATIONAL

Au cours d'une séance exceptionnelle le 4 mars dernier, Nathalie Sarrabezolles a présenté l'expression ambitieuse de notre majorité sur les quatre thèmes du débat : organisation de l'État et des services publics, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, transition écologique.

Notre collectivité constitue un niveau pertinent pour exercer les missions de chef de file des solidarités aussi bien humaines que territoriales. Mais nous voulons aller plus loin dans la décentralisation en matière d'action sociale, de politique du handicap, d'insertion et de logement... Il est aussi indispensable de réformer la fiscalité locale, afin, notamment, d'assurer la pérennité des dépenses assumées par le Département pour le compte de l'État et, pour partie, non compensées.

La présence équilibrée, tant par la diversité que par le caractère de proxi-

mité des services à la population est une demande forte dans notre Pays. L'État et le Département, ont élaboré un schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Celui-ci doit répondre aux besoins de nos concitoyens et ne pas s'amoindrir sous le dogme de la réduction des dépenses publiques. L'amélioration de la vie démocratique passe par le développement de l'engagement citoyen. Le Département l'intègre déjà dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques publiques mais il nous faut innover en tenant compte des nouvelles formes d'expressions et

d'interventions citoyennes.

Enfin concernant la transition écologique, notre Département a un rôle important à jouer dans l'approche environnementale de l'ensemble de ses politiques pour activer durablement les leviers du changement. Nous veillerons à la mise en œuvre d'un modèle plus durable, qui lie priorité écologique et impératif de justice sociale.

Vous pouvez accéder à la contribution du Conseil départemental : <https://www.finistere.fr/Actualites/Seance-pleniere-Speciale-grand-debat-national>



CONTACT
Armelle HURUGUEN
Présidente du Groupe Finistère et Solidaires
finistereetsolidaires@finistere.fr

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU GROUPE « ALLIANCE POUR LE FINISTÈRE »

CENTRE NATIONAL DES PHARES DE BREST : N'Y A-T-IL PAS PLUS URGENT À FINANCER ?

Les politiques sociales, priorités du Département, coûtent cher. La prise en charge des personnes âgées, la dépendance, l'insertion, le handicap manquent de moyens car les besoins augmentent.

Nous dénonçons le fait que la majorité socialiste ne réalise aucun effort de gestion ni aucune économie pour dégager des marges de manœuvre.

Elle-même se plaint d'une équation budgétaire difficile à résoudre.

Pourtant, comme si l'argent coulait à flots, elle a débloqué 8,5 millions d'euros

pour financer un établissement culturel sur le port de Brest :

- 7,4 millions pour l'antenne brestoise du centre national des phares et balises
- 1,1 million pour le pôle de conservation

On ne sait pas si l'État contribuera au financement de ce centre. Était-il même

demandeur d'une telle structure ?

Enfin, si Brest et la Région sont impliqués dans ce projet, elles ne financeront pas ce centre. Brest sera donc la grande chanceuse de voir le Département financer des investissements à une telle hauteur sans avoir à mettre un euro dans le projet. Cela interroge...



CONTACT
Yvan MOULLEC
Conseiller départemental du canton de Landerneau
www.alliance-finistere.fr

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU GROUPE « LES RÉGIONALISTES »

MOINS DE POSTES QUE PRÉVU POUR LES ENSEIGNANTS DU BILINGUE, L'ÉTAT NE TIENT PAS SES ENGAGEMENTS !

Armande Le Pallec-Muller, récemment nommée rectrice de l'académie de Rennes à la suite de Thierry Terret a tout simplement décidé de ne pas respecter l'accord État-Région concernant les postes du bilingue (breton-français) ouverts au concours du 1^{er} degré public.

Il n'y aura donc que 16 postes cette année soit 13,5 % alors que l'accord stipulait 15 % minimum avec un objectif de 20 % pour 2020 ! On ne parle même pas de Diwan qui ne

sait pas combien de postes lui seront réservés... Les Alsaciens ont connu des problèmes similaires avec Madame Le Pallec-Muller, qui a finalement été « relocali-

sée » chez nous. Lorsqu'un accord est signé, il faut le respecter ! En clair, l'État ne tient pas ses engagements !



CONTACTS
Christian TROADEC et Corinne NICOLE
Groupe les Régionalistes

cettefoisjevot.eu

Élections européennes 26 mai 2019 - 1 seul tour !



Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



**NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN**



* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevot.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteleurope.eu



www.europedirectfrance.eu

